



# SM le Roi félicite le Roi Charles III à l'occasion de son anniversaire

*Message de condoléances et de compassion de SM le Roi à la présidente de la République de l'Inde*

Page 5

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 10 535

Lundi 16 juin 2025

## Driss Lachgar lors du 6<sup>ème</sup> Congrès provincial de l'USFP à Béni Mellal

*La motion de censure populaire est une riposte à un gouvernement ayant failli à ses engagements*

## Présence distinguée de l'USFP au 81<sup>ème</sup> congrès du PS à Nancy



Page 4

## 250.075 candidats admis à la session ordinaire du baccalauréat

*Un taux de réussite de 66,8%*

Page 9

## Une constellation de stars marocaines au Mondial des clubs



Page 22



Pages 2-3

Driss Lachguar lors du 6<sup>ème</sup> Congrès provincial de l'USFP à Béni Mellal

## *La motion de censure populaire est une riposte à un gouvernement ayant failli à ses engagements*

Actualité



Lors du 6<sup>ème</sup> Congrès provincial de l'USFP organisé vendredi dernier à Béni Mellal sous le thème «Moralisation de la pratique politique, levier fondamental d'un développement territorial durable», Driss Lachguar a livré une intervention forte et sans détour. Fidèle à l'esprit d'une opposition constructive et vigilante, il a exprimé avec clarté les inquiétudes du parti face aux dérives autoritaires du gouvernement, appelant fermement à garantir les conditions nécessaires en vue d'assurer des élections libres et transparentes en 2026.

En effet, il a affirmé que les dysfonctionnements structurels, le clientélisme et le népotisme qui gangrènent actuellement le pays ne peuvent pas constituer une base saine pour des élections crédibles. «De quelles élections parle-t-on ?», s'est-il interrogé avec amertume. «Est-il concevable que les mêmes fonctionnaires, promus sur la base d'alliances partisans, soient chargés de superviser les urnes ?».

Driss Lachguar a également pointé du doigt l'absence de confiance, au sein des partis de la majorité gouvernementale. Il a rappelé dans ce sens que ces mêmes partis critiquaient la corruption

électorale avant 2021. «Si même les partis de la majorité doutaient du processus électoral, comment peut-on nous demander, nous qui sommes dans l'opposition et écartés de la gestion des communes, des régions et des Chambres professionnelles, d'accorder notre confiance à ce gouvernement ? ».

Il a appelé à l'engagement d'un dialogue national sincère sur les conditions et garanties du prochain processus électoral, affirmant que pour restaurer la

confiance dans les institutions, il faut écarter les corrompus et permettre l'émergence de nouvelles élites jeunes, féminines et militantes, aptes à accéder aux postes de décision locale et régionale.

Lachguar a dénoncé un gouvernement dont la prétendue cohésion masque en réalité des conflits d'intérêts. Il a appelé le chef du gouvernement à dévoiler toutes les informations concernant les fonds de soutien et de financement, afin de garantir la transparence des prochaines échéances. «Nous avons le droit de poser des questions à propos de ces fonds : comment sont-ils distribués ? A qui ? Et pourquoi retrouve-t-on toujours les mêmes noms et les mêmes bénéficiaires ? », a-t-il martelé.

Il a conclu son intervention en indiquant que l'USFP poursuivrait sa campagne de motion de censure populaire à travers des actions de terrain, en milieu urbain et rural, pour défendre une véritable démocratie et des institutions transparentes. Il a invité tous les patriotes sincères à se mobiliser pour des élections authentiques qui redonneraient confiance aux citoyens en la participation politique.

Par ailleurs, Driss Lachguar a

souligné que ce rendez-vous organisationnel survient à un tournant historique pour le pays. Il a appelé à assumer pleinement les responsabilités politiques et organisationnelles avec un engagement renouvelé.

Le Premier secrétaire a salué les efforts de la commission préparatoire ayant facilité la tenue de ce congrès, notant que les militantes et militants de l'USFP s'inscrivent dans une dynamique organisationnelle réelle, non conjoncturelle, traduisant une prise de conscience sociétale qui animera les préparatifs du Congrès national prévu au mois d'octobre prochain.

Il a dénoncé un climat d'absurdité politique qui vide la politique de son sens», notant que l'USFP a été le premier à proposer une motion de censure institutionnelle il y a deux ans. Face à l'arrogance et au chantage politique de la majorité comme de l'opposition, le parti a transformé cette initiative en motion de censure populaire, qui sera au cœur des futures rencontres avec les citoyens.

Le leader socialiste a rappelé l'échec du gouvernement dans plusieurs domaines stratégiques, notamment sa promesse de créer un million d'emplois. Il a, en outre, déploré le maintien du taux



*Election de Fadel Berrass secrétaire provincial de l'USFP à Béni Mellal*

d'industrialisation à 14%, la baisse de l'activité agricole, et la perte de centaines de milliers d'emplois dans ce secteur. Il a remis en question l'impact réel sur le développement du « Plan Maroc Vert ».

Il a mis l'accent sur l'écart entre l'approche du gouvernement et celle de l'USFP, qui a toujours plaidé pour un soutien aux petits agriculteurs, en accord avec les orientations Royales appelant à une agriculture vivrière, à la réduction du coût des aliments pour bétail et à la baisse de l'endettement des éleveurs.

Driss Lachgar a aussi critiqué l'absence de vision claire concernant la protection sociale, et mis en garde contre une nouvelle «caisse de compensation» qui pourrait alourdir le budget de l'Etat, en l'absence d'un financement pérenne. Il a indiqué que la croissance ne dépassait pas 2,7%, malgré des investissements publics massifs, faute de confiance pour stimuler l'investissement privé.

Sur le plan social, il a déploré la chute du taux d'activité des femmes de manière alarmante, malgré l'engagement gouvernemental à l'augmenter à 30%, ainsi que la fragilité des services publics dans les zones éloignées, dénonçant les discours mensongers du gouvernement sur la justice territoriale.

Le Premier secrétaire a affirmé que le



*Le cinquantième anniversaire de la Marche Verte, un moment clé pour clore définitivement le dossier d'un conflit artificiel*

congrès provincial incarne l'engagement de l'USFP dans un débat politique profond comme prélude au prochain Congrès national qui portera sur les questions de la jeunesse, des femmes, de la démocratie, des droits humains, de l'économie et des politiques territoriales : «Nous ne cherchons pas des postes, nous portons le sens noble de la politique. Et la motion de censure populaire est une expression vivante de cette conscience collective et responsable que nous portons en tant que parti », a-t-il fait savoir.

Le dirigeant itihadi a réitéré l'engagement de l'USFP à continuer à mobiliser la population dans toutes les provinces pour demander des comptes au gouvernement, en liant l'action politique à la sincérité et la crédibilité, et en relevant que le développement territorial ne peut plus faire l'objet de procrastination.

Par ailleurs, Driss Lachgar a mis l'accent sur l'importance de la dynamique organisationnelle lancée par l'USFP à travers toutes les provinces, en préparation des prochaines échéances électorales, précisant que cela s'inscrit dans un contexte national et international marqué par des mutations profondes nécessitant mobilisation et vigilance.

Il a considéré que la commémoration prochaine du 50e anniversaire de la Marche Verte représente un tournant, rappelant un demi-siècle de sacrifices du peuple marocain pour défendre son intégrité territoriale. Il a salué le dévouement des Forces Armées Royales dans les zones tampons, affrontant des conditions extrêmes pour contrer les conspirations des ennemis du Royaume.

Il a déclaré que cette occasion interpelle un voisin dont la seule obsession est de nuire au Maroc et saper le processus de réforme et de développement que le Royaume avait engagé grâce à la vision sage et clairvoyante de S.M le Roi Mohammed VI.

Et le dirigeant itihadi de poursuivre : « Malgré tout cela, le pays a su transformer les rapports de forces par le dialogue, la diplomatie et les compromis historiques, obtenant un soutien international croissant à l'initiative marocaine d'autonomie ».

Il a exprimé l'espoir qu'en octobre prochain, une résolution claire et décisive du Conseil de sécurité de l'ONU vienne con-



*Les frappes israéliennes contre l'Iran sont inacceptables, elles ne doivent pas détourner l'attention de la véritable cause qui est la libération de la Palestine*

forter ce cap, mettant fin au conflit. Il a appelé à retirer ce dossier du comité onusien de décolonisation, car il est question de parachever l'unité territoriale, et non d'un cas de colonisation.

Driss Lachgar a également plaidé pour que l'Union africaine suive cette orientation, en expulsant l'entité chimérique, qui ne remplit aucun critère d'un Etat et n'est pas reconnue par la majorité des pays membres, alors que 118 Etats soutiennent ouvertement aujourd'hui la marocanité du Sahara.

Il a affirmé que l'unité nationale demeure la meilleure arme pour défendre la souveraineté nationale face aux ennemis, estimant que toute remise en question des institutions est une ligne rouge à ne pas franchir et appelant à exprimer les divergences dans le cadre constitutionnel, sans nuire à la cohésion nationale.

« Toute atteinte à la confiance dans les institutions de l'intérieur ne sera qu'un cadeau gratuit aux ennemis de la patrie », a-t-il insisté.

Faisant référence à la participation de l'USFP au congrès de l'Alliance progressiste en Inde, Driss Lachgar a rappelé que le Congrès national indien qui a invité l'USFP à cet

événement important se trouve actuellement dans l'opposition, et il est l'exemple d'un parti défendant malgré tout les intérêts supérieurs de son pays et refusant toute atteinte à l'image de l'Inde. « C'est ainsi que nous devons agir au Maroc : nous pouvons diverger sur les programmes et les approches, mais nous ne faisons jamais aucune concession sur notre Cause nationale, et nous ne mettons jamais en doute le rôle héroïque de notre armée », a soutenu le Premier secrétaire de l'USFP.

Concernant les récentes frappes israéliennes contre l'Iran, le Premier secrétaire de l'USFP les a condamnées, tout en les qualifiant de dangereuses et révélatrices de la nature du gouvernement d'extrême droite qui dirige actuellement Israël.

« Nous avons été surpris par de violentes frappes contre l'Iran. Mais la vraie question est : jusqu'à quand allons-nous accepter ces agressions comme des faits accomplis, alors que certains tentent de les présenter comme des victoires ou des équilibres stratégiques ? », s'est interrogé Driss Lachgar.

Il a souligné que ces attaques ne sont qu'un écran de fumée pour détourner l'attention de la cause fondamentale : la libération de la Palestine et l'établissement de son Etat indépendant, tout en dénonçant les massacres, les crimes contre les enfants et femmes, et la destruction du projet palestinien sous le regard d'un monde complice et silencieux.

Pour lui, il est temps de prendre un moment de réflexion et d'évaluation profonde dans le monde arabo-musulman pour trouver des mécanismes de rétablissement des droits palestiniens. « Nous mettons en garde contre toute tentative de manipulation de l'opinion publique, nationale, arabe et internationale en faisant croire que ces attaques pourraient nous apporter des gains. Elles ne font qu'accentuer la division et la destruction », a-t-il averti avant de préciser que l'USFP restera fidèle à ses valeurs historiques de lutte pour les causes de la justice et de la liberté, à leur tête la cause palestinienne.

A rappeler que les congressistes ont élu Fadel Berrass secrétaire provincial de l'USFP à Béni Mellal.

Mourad Tabet



# Présence distinguée de l'USFP au 81<sup>ème</sup> congrès du PS à Nancy



Le congrès du Parti socialiste français à Nancy a été une occasion pour cette famille politique de resserrer les rangs et de dépasser les divergences apparues lors du précédent congrès à Marseille. Le mot d'ordre partagé par tous les cadres présents était l'unité. Le 81<sup>e</sup> congrès de Nancy a ainsi offert à l'Union socialiste des forces populaires et à son chef de délégation, Mehdi Mezouari, l'opportunité de renforcer les liens et de transmettre le message de l'USFP à ses camarades français, en les félicitant pour leur unité retrouvée et leurs aspirations face aux prochaines échéances, après l'élection du Premier secrétaire et du Conseil national.

Le représentant du parti a remis au Premier secrétaire du Parti socialiste français, Olivier Faure, un message du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, dans lequel il le félicite, au nom du Bureau politique, pour la confiance renouvelée en sa personne à la tête du parti pour un quatrième mandat, ainsi que pour avoir su restaurer l'unité de cette famille socialiste, qui célèbre les 120 ans de sa fondation et l'unification de ses textes de référence.

Mehdi Mezouari a tenu à rencontrer les membres du Parti socialiste pour leur adresser ses félicitations, notamment Nicolas Mayer-Rossignol et Maurice Vaulaut.

Une réunion a également eu lieu avec Dylan Boutiflat, secrétaire national chargé des relations internationales, pour échanger sur la situation internationale. M. Mezouari a évoqué, au nom du parti, le contexte mondial actuel, marqué par la multiplication des foyers de tension, ce qui rend l'attachement aux valeurs socialistes, à la paix et à la coopération internationale plus que jamais nécessaire, face à la montée de l'extrême droite et des forces rétrogrades en Europe et dans le monde.

Des échanges ont également eu lieu avec plusieurs responsables et cadres du Parti socialiste français d'ori-

gine marocaine, qui ont exprimé la nécessité de développer des relations spécifiques avec le Maroc et avec un parti de gauche membre de l'Internationale socialiste, à savoir l'USFP.

Dans ce cadre, des discussions ont été menées avec Kamel Chibli, vice-président de la région Occitanie, Karim Bouamrane, maire de Saint-Ouen, Lamia El Aaraje, responsable du parti pour la région parisienne, ainsi qu'avec Fatima Yadène, trésorière du Parti socialiste français.

Rencontres internationales et bilatérales

Lors du colloque consacré aux relations internationales durant le congrès, une rencontre a eu lieu avec Chantal Kambiwa coordinatrice de l'Internationale socialiste, qui a félicité l'USFP pour la réussite de l'organisation de la réunion de l'Internationale socialiste à Rabat.

Dans son discours à Nancy, elle a invité les socialistes à retrouver un rôle

central dans leurs pays et au sein de la famille socialiste à l'échelle mondiale. Elle a déclaré devant les congressistes: «La France a aujourd'hui besoin d'un Parti socialiste fort, uni, porteur d'espoir, surtout dans un monde confronté à une crise démocratique et à la montée des forces populistes et de l'extrême droite. Nous, en Afrique et en Amérique latine, avons besoin d'un Parti socialiste français fort, en première ligne, afin que les forces progressistes de l'Internationale socialiste puissent faire face à l'ascension des droites réactionnaires et populistes dans le monde entier».

Des échanges ont aussi eu lieu avec Paul Magnette, Premier secrétaire du Parti socialiste belge, sur les perspectives de renforcement des relations bilatérales entre le PS belge et l'USFP. Une invitation officielle lui a été adressée au nom du Premier secrétaire pour se rendre au Maroc et œuvrer à l'approfondissement des relations entre

partis socialistes européens et africains, notamment dans les pays voisins. L'accent a été mis sur la dimension bilatérale, en raison de la présence importante de la diaspora marocaine en Belgique et du nombre de compétences marocaines y résidant.

La participation s'est conclue par une rencontre avec Safwat Ibraghit, ambassadeur de l'Etat de Palestine auprès de l'UNESCO, et représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), présent au congrès. Il y a prononcé un discours au nom de l'OLP lors du colloque international, rappelant les efforts de l'organisation et de son défunt leader Yasser Arafat en faveur de la paix et de la solution à deux Etats, efforts anéantis par les extrémismes des deux camps, se soldant par l'assassinat de Yitzhak Rabin et le siège ayant conduit à la mort d'Arafat.

Le représentant de l'USFP a réaffirmé, lors de cette rencontre, la position de principe de la direction et des militants du parti en faveur de la cause palestinienne et la dénonciation du génocide subi par le peuple palestinien. Il a également confirmé le soutien du parti à l'Autorité palestinienne et à la solution à deux Etats.

Le congrès du Parti socialiste français a aussi été l'occasion de rencontrer plusieurs délégations socialistes participantes, notamment le représentant du Parti travailliste britannique, Niall, ainsi que des partis africains, dont Idrissa Waziri pour le Niger, et des représentants de la République démocratique du Congo et du Cameroun.

Nancy. Youssef Lahlali



## SM le Roi félicite le Roi Charles III à l'occasion de son anniversaire



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à SM Charles III, Souverain du Royaume-Uni, à l'occasion de son anniversaire.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses sincères vœux de santé et de bonheur à SM le Roi Charles III, à SM la Reine Camilla ainsi qu'aux membres de la Famille Royale, et



de davantage de progrès et de prospérité au peuple britannique.

Sa Majesté le Roi saisit cette occasion pour saluer les relations historiques et distinguées unissant les deux pays, faisant part de Sa détermination à œuvrer, de concert avec le Souverain du Royaume-Uni, afin de les consolider et les étendre à tous les secteurs, au service des intérêts communs des deux peuples.

*Suite au crash d'un avion d'Air India*

## Message de condoléances et de compassion de SM le Roi à la présidente de la République de l'Inde

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion à la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, suite au crash d'un avion de ligne d'Air India qui a fait plusieurs victimes.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi affirme avoir appris, avec une profonde affliction, la nouvelle du crash d'un avion de ligne d'Air India à Ahmedabad, ayant fait de nombreuses victimes.

En cette douloureuse circonstance, le Souverain exprime Ses vives condoléances et Ses sincères sentiments de solidarité et de compassion à la présidente Murmu, aux familles éplorées et au peuple indien ami, leur souhaitant patience et réconfort.



## SAR la Princesse Lalla Asmaa préside la cérémonie de fin d'année scolaire 2024-2025 de la Fondation Lalla Asmaa

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Asmaa, Présidente de la Fondation Lalla Asmaa, a présidé, samedi au siège de la Fondation à Rabat, la cérémonie de fin d'année scolaire 2024-2025 de cette Fondation, qui s'impose aujourd'hui comme une référence nationale et continentale dans l'accompagnement des enfants sourds et malentendants. Cette cérémonie traduit la volonté permanente de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'assurer l'égalité des chances pour tous les enfants, quels que soient leurs handicaps, ainsi que l'engagement fort de SAR la Princesse Lalla Asmaa en faveur de l'amélioration des conditions de vie des enfants sourds et malentendants au Maroc.

Avant de rejoindre le lieu de la cérémonie, Son Altesse Royale a visité le cabinet de psychologie installé au siège de la Fondation et qui propose un accompagnement psychosocial des enfants et une formation de leurs familles, dans le cadre d'une approche globale, au service de l'autonomie et de l'épanouissement des enfants.

SAR la Princesse Lalla Asmaa a également visité des ateliers animés par de jeunes élèves qui ont démontré leur ingéniosité, leur sens artistique et leur capacité d'innovation, à travers notamment un robot primé à un concours national, des œuvres d'art miniature d'une grande finesse et des peintures chargées d'émotion.

Au début de cette cérémonie, Karim Essakalli, président délégué de la Fondation Lalla Asmaa, a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que cette cérémonie "célèbre bien plus que la fin d'un cycle scolaire. Elle incarne l'aboutissement de tant d'efforts, de résilience, de progrès personnels et collectifs", ajoutant qu'"aujourd'hui, nous ne célébrons pas seulement une année d'apprentissage, mais des chemins de vie transformés grâce à l'éducation, la thérapie, l'écoute et surtout grâce à l'espoir".



Dans ce cadre, il a fait savoir que cette année, 10 jeunes de la Fondation Lalla Asmaa ont obtenu leur baccalauréat, dont plusieurs avec mention, 8 ont validé leur licence universitaire, 11 sont inscrits en master, et un étudiant vient de soutenir sa thèse de doctorat, précisant que ces parcours, exceptionnels à plus d'un titre, sont le témoignage vivant que la surdité n'est pas un obstacle, mais un défi que l'on peut relever lorsqu'on est bien accompagné.

Il a, par ailleurs, affirmé que l'année 2025 marque aussi une étape importante pour la Fondation, soulignant que grâce à la vision et à la volonté de SAR la Princesse Lalla Asmaa, la Fondation s'engage à ouvrir, d'ici un an, de nouveaux centres où les enfants bénéficieront de toutes les structures de dépistage, de prise en charge et de formation. A cette occasion, M. Essakalli a rappelé la visite officielle de Son Altesse Royale à l'Université Gallaudet à Washington, l'unique université au monde exclusivement dédiée aux sourds et malentendants, notant que ce voyage a été non seulement une source d'inspiration, mais aussi un appel à l'action.

"Sous l'impulsion de Son Altesse Royale, la Fondation Lalla Asmaa s'est résolument engagée à œuvrer pour que le Maroc accueille, dans un avenir très proche, la seconde université au monde exclusivement réservée aux sourds et malentendants", a-t-il soutenu, relevant qu'il s'agira d'une université africaine et arabe, inclusive, ouverte et à la hauteur des ambitions portées pour cette jeunesse. Par la suite, Son Altesse Royale a présidé la cérémonie de signature de trois conventions de partenariat visant à renforcer l'inclusion numérique, l'insertion professionnelle et la coopération scientifique.

La première convention, qui a pour objectif de permettre aux étudiants de la Fondation de bénéficier de formations spécialisées en cybersécurité et en transformation digitale, a été signée par M. Essakalli, Mme Amal El Fallah Seghrouchni, ministre déléguée auprès du chef du gouvernement, chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, et Mohammed Rhachi, président de l'Université Mohammed V de Rabat. La deuxième convention est relative à l'insertion des lauréats de la

Fondation Lalla Asmaa dans le monde du travail. Elle a été signée par M. Essakalli et Adil Bennani, administrateur du groupe Label Vie.

La troisième convention a pour ambition de renforcer la coopération entre la Fondation Mohammed VI des sciences de la santé et la Fondation Lalla Asmaa, dans les domaines universitaire, scientifique et de la recherche. Elle a été signée par M. Essakalli et Younes Bjiou, directeur délégué de la Fondation Mohammed VI des sciences de la santé. Ces trois conventions traduisent la volonté de la Fondation d'accompagner les jeunes bien au-delà de la scolarisation : en leur donnant accès aux compétences numériques de demain, en facilitant leur insertion professionnelle, et en s'ouvrant toujours davantage à la coopération académique et scientifique. Il s'agit de préparer les enfants sourds à devenir des citoyens et des professionnels pleinement intégrés dans une société numérique et inclusive.

A cette occasion, Son Altesse Royale a assisté à des présentations artistiques, notamment une chanson en hommage aux enfants, interprétée par la chanteuse, Farah El Dibany, et des spectacles réalisés par les élèves de la Fondation, encadrés par les professeurs et les professionnels marocains de l'art dramatique. Ces spectacles ont retracé le parcours de vie de ces enfants, du silence à la parole, et exprimé leurs rêves pour l'avenir. SAR la Princesse Lalla Asmaa a ensuite procédé à la remise des diplômes et des prix au premier docteur et aux majeurs de promotion de la Fondation, diplômés de la Faculté des sciences de Rabat.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement et du Conseil d'administration de la Fondation Lalla Asmaa, de représentants du corps diplomatique accrédité à Rabat, de partenaires de la Fondation, d'élus et de plusieurs hautes personnalités.

*Devant le Comité des 24 de l'ONU*

# Le Sénégal et Antigua-et-Barbuda réitèrent leur soutien constant à l'initiative marocaine d'autonomie

Le Sénégal a réitéré, devant le Comité des 24 de l'ONU (C24), son soutien constant à l'initiative d'autonomie, présentée par le Maroc pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara marocain.

"Je voudrais réaffirmer le soutien constant de mon pays à l'Initiative marocaine d'autonomie que le Conseil de sécurité qualifie de sérieuse et crédible dans ses résolutions successives depuis 2007", a affirmé le représentant permanent adjoint du Sénégal auprès de l'ONU, l'ambassadeur Diamane Diome, lors de la session ordinaire du Comité qui se tient du 9 au 20 juin à New York. Il a relevé que cette initiative, soutenue par plus de 118 Etats dont trois membres permanents du Conseil de sécurité, est consolidée d'une part par les réalisations substantielles du Maroc en matière des droits de l'Homme, notamment le rôle joué par les Commissions régionales du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) de Dakhla et Laâyoune qui a été salué par le Conseil de sécurité.

D'autre part, elle est consolidée par les investissements massifs et les projets mis en œuvre par le Royaume dans le cadre du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud visant à stimuler le développement durable, la protection de l'environnement et la promotion de la culture locale, contribuant ainsi à l'autonomisa-

tion de la population et à l'amélioration de l'indice de développement humain dans cette région, a ajouté le diplomate sénégalais. M. Diome a, en outre, salué le plein respect du cessez-le-feu par le Maroc, ainsi que sa coopération constante avec la MINURSO, exhortant les autres parties à revenir au cessez-le-feu conformément à la résolution 2756 du Conseil de sécurité.

Il a également appelé à une meilleure collaboration avec le HCR et le PAM pour une prise en charge optimale des droits fondamentaux des populations des camps de Tindouf, en l'occurrence leur liberté d'expression et d'association, l'accès à l'aide humanitaire internationale qui leur est destinée, ainsi que leur enregistrement conformément au droit international humanitaire, au mandat du HCR et aux recommandations du SG de l'ONU.

L'intervenant a, par la même occasion, évoqué les efforts de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara marocain, visant à faciliter la relance du processus politique sous les auspices exclusifs des Nations unies, tout en appelant les acteurs principaux de ce différend régional à plus d'engagement pour la reprise des tables rondes en vue de parvenir à une solution politique réaliste et durable. Le diplomate a enfin réaffirmé le soutien total du Sénégal à l'inté-



grité territoriale du Royaume du Maroc et à sa pleine souveraineté sur ses provinces du Sud, rappelant par là même l'ouverture par son pays d'un consulat général à Dakhla le 5 avril 2021.

De son côté, le représentant d'Antigua-et-Barbuda a réaffirmé, devant le Comité des 24 de l'ONU, son soutien ferme à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale du Maroc, y compris la région du Sahara.

Il a mis en avant la dynamique de soutien international en faveur de l'initiative marocaine d'autono-

mie qui est conforme au droit international, à la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Qualifiant cette initiative de cadre crédible et réaliste pour parvenir à une solution durable et politique à ce différend régional, le diplomate a rappelé que le plan d'autonomie jouit de l'appui d'un nombre croissant de pays dont trois membres permanents du Conseil de sécurité.

Il s'est par ailleurs félicité de la dynamique socio-économique dans

les provinces du Sud à la faveur du nouveau modèle de développement lancé en 2015 et qui a contribué à l'autonomisation des populations et à l'amélioration des indicateurs de développement humain dans la région. Le diplomate a également mis en exergue la coopération continue du Maroc avec la MINURSO et son respect du cessez-le-feu, appelant les autres parties à s'engager de bonne foi sous l'égide de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique mutuellement acceptable au différend régional autour du Sahara marocain.

## Réunion à Rabat du Bureau du Forum des présidents des commissions des affaires étrangères et de la défense des Parlements africains

Le Bureau du Forum des présidents des commissions des affaires étrangères et de la défense des Parlements africains a tenu, vendredi au siège de la Chambre des représentants à Rabat, une réunion consacrée à l'examen de plusieurs questions, notamment les modalités

de parachèvement de la structuration du Forum et les préparatifs de sa prochaine session.

Présidée par Mme Salma Benaziz, présidente du Forum et de la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques, des affaires de la

migration et des Marocains résidant à l'étranger à la Chambre des représentants, cette réunion a permis au Bureau de prendre connaissance de la mouture finale du statut du Forum, telle qu'adoptée lors de la deuxième édition du Forum des présidents des commissions des affaires étrangères des Parlements africains, tenue à Rabat le 20 février 2025.

Les discussions ont également porté sur les préparatifs de la prochaine session du Forum, qui se tiendra l'année prochaine au Maroc et portera sur la thématique : "Eau, énergie et développement durable".

Par ailleurs, le Bureau a examiné les mécanismes de travail entre les différents membres du Forum, ainsi qu'une proposition relative à la création de cinq groupes de travail thématiques, qui sera soumise à approbation lors de la prochaine réunion du Bureau. Il a également été question d'un projet de mise en place d'un mécanisme de coordination destiné à promouvoir le Forum auprès des instances parlementaires internationales et des pays concernés. Cette réunion a aussi constitué

une occasion de passer en revue les divers défis auxquels est confronté le continent africain et de souligner la contribution des Parlements africains à leur résolution.

Ont pris part à cette rencontre Aboubacar Sidiki Koné, président de la Commission des affaires étrangères, des Maliens établis à l'étranger et de l'intégration africaine du Conseil national de transition de la République du Mali, Vita Rashid Mfaume Kawawa, président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale de la République-Unie de Tanzanie, et Mme Isabel Eralu Ivina, présidente de la Commission parlementaire de la politique étrangère à la Chambre des députés de la République de Guinée équatoriale.

Il est à rappeler que le Forum parlementaire des présidents des commissions des affaires étrangères et de la défense des Parlements africains a été créé en marge de la deuxième réunion des présidents des commissions des affaires étrangères des Parlements africains, tenue à Rabat le 20 février 2025.



*Maroc-France*

# La qualité des relations entre les deux groupes d'amitié mise en avant à la Chambre des conseillers

Une délégation du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat, conduite par son président Christian Cambon, a tenu une réunion, jeudi à Rabat, avec les membres du groupe d'amitié parlementaire Maroc-France, présidé par le conseiller parlementaire Mohamed Zidouh, dans le cadre de la dynamique remarquable que connaissent les relations entre la Chambre des conseillers et le Sénat français.

Cette réunion, organisée au siège de la Chambre, a été l'occasion de saluer la dynamique et le niveau distingué des relations entre les deux groupes d'amitié et de coopération au sein des deux institutions parlementaires, indique vendredi un communiqué de la Chambre des conseillers.

Cet élan se manifeste par la multitude d'activités conjointes prévues dans le programme de travail élaboré par les deux parties, qui reflètent l'engagement des présidences des deux institutions législatives à soutenir le rôle des groupes d'amitié dans le renforcement des relations bilatérales, notamment dans leur dimension parlementaire, souligne la même source.

Les deux parties ont mis en avant, à cet égard, le rôle particulièrement important des groupes d'amitié dans la création d'un espace de dialogue et de coordination permanente. Elles ont rappelé, dans ce contexte, la visite effectuée par le président du

Sénat français au Maroc en février dernier, à l'invitation du président de la Chambre des conseillers, et qui a marqué une étape clé dans le renforcement des relations parlementaires bilatérales.

A cette occasion, "les deux parties ont salué la position constante de la France sur la question du Sahara marocain, exprimée par le président de la République française, Emmanuel Macron, dans son message adressé à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 30 juillet 2024, et réaffirmée lors de la visite d'Etat effectuée par M. Macron au Maroc à la fin de l'année dernière", note le communiqué, ajoutant que la même position a été exprimée par le président du Sénat français depuis la ville de Laâyoune.

Les deux parties ont également salué "les positions de M. Cambon soutenant la marocanité du Sahara et son engagement en faveur du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre le Maroc et la France, ainsi que son appui constant aux initiatives visant à consolider les relations bilatérales".

Cette réunion a été, par ailleurs, l'occasion de passer en revue les acquis réalisés dans le processus de coopération entre les deux groupes d'amitié et de souligner l'importance d'organiser la cinquième édition du Forum parlementaire maroco-



français, "en tant qu'étape institutionnelle majeure pour discuter des questions d'intérêt commun et renforcer la coopération parlementaire entre les deux pays".

S'agissant de la coopération dans les secteurs vitaux, les deux parties ont plaidé pour le renforcement des partenariats culturels et économiques, tout en mettant en avant l'importance des projets stratégiques en cours de réalisation au Maroc.

Elles ont exprimé, par là même, leur appréciation du rôle du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Moham-

med VI, dans le soutien à la stabilité de la région du Sahara et du Sahel, affirmant que le Royaume demeure un partenaire stratégique pour la France dans son orientation vers l'Afrique.

A cet égard, les deux parties ont rappelé les initiatives Royales visant à renforcer la coopération Sud-Sud, citant en premier lieu l'Initiative Royale visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique.

Ont pris part à cette rencontre, la vice-présidente du groupe d'amitié Maroc-France, la conseillère Hind El Ghazzali

(groupe RNI), le conseiller Youssef El Alaoui, rapporteur du groupe (président du groupe de la CGEM), le conseiller Noureddine Soulaik, rapporteur (président du groupe de l'Union marocaine du travail), le conseiller Mustapha Dahmani (RNI), la conseillère Salima Zidani (Union générale des travailleurs du Maroc), le conseiller Mohamed Archane, vice-président (Groupe constitutionnel démocratique et social), le conseiller Khaled Setti et la secrétaire exécutive du groupe d'amitié Nahed Bennani.

*Maroc/Royaume-Uni*

## Un partenariat stratégique "vital" tourné vers les résultats

Le Maroc et le Royaume-Uni, deux pays déjà liés par des relations solides, viennent de sceller un partenariat stratégique «vital» tourné vers les résultats, écrit vendredi le portail britannique "Politics.co.uk". Dans une tribune signée Fabian Hamilton, député travailliste à la Chambre des communes, Chambre basse du Parlement de Westminster, le portail, qui se spécialise dans les questions stratégiques, a souligné que le

Maroc s'impose comme «partenaire vital et fiable» du Royaume-Uni, tant sur les plans sécuritaire qu'économique, dans un contexte de renforcement stratégique des relations entre les deux pays.

Le renforcement de ce partenariat entre Rabat et Londres s'est fait dans le sillage du soutien exprimé récemment par le Royaume-Uni en faveur du plan d'autonomie marocain comme la base la plus crédible, viable et pragmatique pour

résoudre le différend régional autour du Sahara, a rappelé M. Hamilton, estimant qu'il s'agit d'une décision «pratique et morale» pour aboutir à une paix durable dans la région.

De plus, à travers ce soutien fort au plan d'autonomie marocain, le Royaume-Uni rejoint des alliés comme les Etats-Unis, la France et l'Espagne, a poursuivi le président du Groupe britannique auprès de l'Union interparlementaire.

En matière de sécurité, «le Maroc est un partenaire vital dans la lutte contre (...) le terrorisme et le trafic d'êtres humains», a précisé M. Hamilton, notant qu'au-delà du Maroc, le Royaume-Uni peut compter sur «un allié fiable et riche en ressources».

En plus d'être important pour la sécurité en Afrique du Nord et dans l'ensemble de la région, le partenariat entre le Maroc et le Royaume-Uni a aussi des conséquences concrètes et positives sur le plan économique, a observé le député

travailliste qui co-préside le groupe parlementaire multipartite pour le Maroc au sein du Parlement de Westminster.

Ainsi, les liens bilatéraux ont franchi une nouvelle étape depuis que le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, a redéfini les relations économiques de Londres avec Rabat, «dans le cadre d'une approche pragmatique et pleine de bon sens», a-t-il commenté.

Cette réinitialisation des relations maroco-britanniques fera progresser les échanges commerciaux bilatéraux et ouvrira des opportunités pour les entreprises britanniques et marocaines, a soutenu M. Hamilton, rappelant les vastes projets de coopération que les deux pays sont en passe de lancer dans plusieurs secteurs, notamment ceux des infrastructures liées en particulier à la Coupe du monde de football 2030 que le Maroc coorganisera avec l'Espagne et le Portugal.

politics.co.uk

# La loi sur les peines alternatives, un "tournant majeur" dans la modernisation de la politique pénale au Maroc

Les participants à un colloque national organisé, vendredi, à Ksar El Kebir, ont indiqué que la promulgation de la loi 43.22 relative aux peines alternatives représente un "tournant majeur" dans le processus de modernisation de la politique pénale au Maroc.

Organisé sous le thème "Loi sur les peines alternatives : applications et lacunes", à l'initiative du Centre national des études et des recherches juridiques et judiciaires de Ksar El Kebir, en partenariat avec la revue "Mouhakama", ce colloque a été l'occasion pour les participants de rappeler que la promulgation de cette loi intervient compte tenu du besoin en peines alternatives, considérées comme mécanisme juridique moderne visant à alléger la pression sur les établissements pénitentiaires et à créer des méthodes plus efficaces pour parvenir à une justice réparatrice.

Ils ont également évoqué le contexte de la promulgation de la loi, notamment la nécessité de revoir le système de justice pénale en termes d'efficacité des peines

privatives de liberté et leurs répercussions sociales et économiques, estimant que les peines alternatives sont un moyen de mise en œuvre d'une approche visant à instaurer une justice réparatrice, à préserver la dignité des individus et à assurer leur intégration sociale positive.

Dans ce sens, Nourredine El Amrani, professeur de l'enseignement supérieur à la Faculté de droit de Meknès, a noté que la promulgation de la loi 43.22, qui entrera en vigueur en août prochain, représente "un projet de réforme et un saut qualitatif dans le domaine de l'avancement de la politique pénale, en droite ligne avec les efforts de modernisation de la politique pénale au Maroc".

Pour sa part, le directeur de la revue "Mouhakama", Azeddine El Mahi, a souligné que la politique pénale au Maroc s'est partiellement orientée vers les peines alternatives afin de combler certaines lacunes dans le traitement d'infractions mineures, pour lesquelles la peine d'emprisonnement ne dépasse pas cinq ans.

Quant au président du Centre



national des études et des recherches juridiques et judiciaires de Ksar El Kebir, Abdelaziz Laaroussi, il a relevé que la loi comble un certain nombre de lacunes dans la politique pénale basée sur les peines privatives de liberté, offrant ainsi des alternatives à ces

peines pour les personnes condamnées pour certains délits mineurs, tels que les travaux publics, les bracelets électroniques et la surveillance judiciaire.

Les interventions lors du colloque ont porté sur plusieurs thèmes, notamment "le cadre ju-

ridique et institutionnel des peines alternatives", "les défis liés à leur mise en œuvre sur le terrain", "les lacunes législatives et réglementaires" et "les possibilités de bénéficier des expériences internationales dans ce domaine".

## Conférence internationale du travail

### Adoption d'une convention contre les dangers biologiques

Les membres de l'Organisation internationale du travail (OIT), réunis depuis le 2 juin à Genève, dans le cadre de la 113<sup>e</sup> Conférence internationale du travail (CIT), ont adopté, vendredi, une nouvelle convention contre les dangers biologiques au travail.

Approuvée avec 406 voix pour, 12 contre et 13 abstentions, le texte, qui prévoit des réparations pour les malades, blessés ou décès consécutifs aux risques biologiques, est l'aboutissement de deux ans de discussions.

Pour entrer en vigueur, il faudra au moins deux ratifications parmi les 187 membres de l'OIT.

L'accord a été salué comme "un moment historique" par la sous-directrice générale de l'OIT chargée de l'emploi et de la protection sociale, Mia Seppo.

"Il s'agit de la toute première norme internationale consacrée spécifiquement aux risques biologiques au travail", a-t-elle déclaré à la

presse à la clôture de la 113<sup>e</sup> session de la CIT.

La CIT a également adopté la recommandation sur la prévention et la protection contre les risques biologiques dans le milieu de travail qui a été approuvée par 390 voix contre 20 oppositions et 21 abstentions.

"Ces instruments sont non seulement opportuns, mais ils sont aussi indispensables. Nous sortons d'un monde qui a tiré les leçons de la pandémie de Covid-19. Nous voyons aussi comment le changement climatique augmente encore le risque des dangers biologiques", a ajouté Mme Seppo.

La convention est contraignante, tandis que la recommandation fournit des orientations techniques. Cette dernière va beaucoup plus loin dans le détail. Elle s'intéresse à la fois à la prévention, à la protection et à la résilience et prévoit également des obligations pour les employeurs et les travailleurs.

Le Maroc a participé activement aux différentes étapes de ce processus normatif et aux discussions en commission en présentant des amendements au nom du groupe africain.

La contribution de la délégation marocaine s'est appuyée sur l'expérience du Maroc en la matière, disposant depuis 2013 d'un cadre réglementaire pour la prévention des risques biologiques conforme aux normes internationales. Cela lui a permis de présenter des propositions concrètes qui ont été prises en compte dans la version finale du texte.

Par ailleurs, lors de cette 113<sup>e</sup> session, la Conférence a adopté une résolution élevant la Palestine au rang d'Etat observateur non membre. Outre l'adoption du budget de l'OIT, la CIT a décidé qu'une convention et des recommandations sur l'économie des plateformes numériques devraient être établies.

## Un congrès médical explore le rôle de l'IA dans le diagnostic radiologique

Des médecins, experts et techniciens en radiologie, marocains et étrangers, se sont réunis du 12 au 15 juin à Marrakech, dans le cadre de la 23<sup>e</sup> édition du Congrès national de radiologie, pour discuter du rôle de l'intelligence artificielle (IA) dans le diagnostic radiologique.

Organisé par la Société marocaine de radiologie (SMR) en partenariat avec la Société française de radiologie, cet événement scientifique visait à permettre aux spécialistes d'explorer les avantages et les défis de l'utilisation de l'IA dans le domaine médical, tout en accompagnant le progrès technologique au service de l'amélioration de la qualité des soins, notamment dans le diagnostic et le traitement du cancer.

Lors de cette rencontre, les intervenants ont souligné que l'IA est devenue une "réalité" qui doit être utilisée avec "prudence et responsabilité", dans un cadre juridique et éthique", insistant sur l'importance de développer l'imagerie médicale et de renforcer la formation continue, en particulier au profit des médecins internes et la nouvelle génération de professionnels de santé.

A cette occasion, la présidente de la SMR, Najat Chérif Idrissi El Ganouni, a expliqué que ce congrès aborde deux axes principaux relatifs au

rôle du radiologue dans le diagnostic et à l'importance de l'IA dans le suivi et le traitement des cas cancéreux.

Dans une déclaration à la MAP, elle a relevé que ce rendez-vous scientifique représente une opportunité pour renforcer la formation continue, notamment des médecins internes, en profitant d'expertises internationales.

Le programme de cet événement médical comprenait une table ronde organisée en partenariat avec la Royal College of Radiologists (Royaume-Uni), consacrée au cancer du sein et de l'utérus, ainsi qu'aux méthodes de diagnostic précoce, en plus de futures initiatives de coopération entre les deux parties pour développer les compétences marocaines.

Le congrès proposait également des sessions scientifiques spécialisées sur les techniques d'imagerie moderne des tumeurs cérébrales, du cancer du poumon, du système digestif et des hémopathies, ainsi qu'un salon dédié aux derniers équipements médicaux, dont les appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) et à ultrasons.

Des espaces interactifs, tels que le "village de l'intelligence artificielle" et le "village de la radiologie interventionnelle", aménagés à cette occasion, ont permis aux participants de découvrir les dernières innovations dans ce domaine en constante évolution.

# 250.075 candidats admis à la session ordinaire du baccalauréat

## Un taux de réussite de 66,8%

Un total de 250.075 candidats scolarisés dans les établissements d'enseignement public et privé ont réussi les épreuves de la session ordinaire de l'examen national unifié du baccalauréat au titre de la session de juin 2025, a annoncé samedi le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports.

Le taux de réussite s'est établi à 66,8% contre 67,86% lors de la session ordinaire de 2024, indique le ministère dans un communiqué relatif aux résultats définitifs de la session ordinaire de l'examen du baccalauréat 2025.

Sur les 250.075 candidats admis à cette session, 145.918 sont des filles, précise la même source, ajoutant que le taux de réussite chez les filles s'est élevé à 71,3% tandis que celui enregistré chez les candidats garçons a atteint 61,81%.

Un total de 374.371 candidats scolarisés ont pris part aux épreuves de cette session, soit un taux de présence de 97,14%, contre 362.848 candidats lors de la session de l'année précédente, soit un taux de présence de 97,36%.

S'agissant des candidats libres, ils ont été 71.361 candidats à passer les épreuves de cette session, soit un taux de présence de 64,42%, fait savoir le ministère, précisant que le taux de réussite chez cette catégorie a été de 36,95% contre 39,56% en 2024.

Par ailleurs, le nombre de candidats ayant obtenu une mention parmi les candidats scolarisés et libres s'est élevé à 152.261, soit 54,9% du total des admis.

Concernant les filières internationales du baccalauréat marocain, le taux de réus-

site s'est établi à 68,95% contre 76,15% pour les filières professionnelles.

Le taux de réussite s'est élevé à 69,66% chez les candidats en situation de handicap, dont certains ont bénéficié de mesures spécifiques incluant l'adaptation des épreuves ou des conditions d'examen et de correction, voire les devoirs.

Cette session a été marquée, selon la même source, par la poursuite de la digitalisation du processus de l'organisation des examens du baccalauréat et le renforcement des mécanismes de sécurité, notamment par la simplification et la sécurisation de la distribution des sujets des examens et la garantie de leur confidentialité.

Le ministère a également adopté, pour la deuxième année consécutive, le codage électronique secret pour assurer une plus grande transparence dans la correction des copies des candidats. Par ailleurs, les services du ministère continueront à produire des diplômes du baccalauréat et des certificats de relevés de notes sous forme numérique.

Dans le même cadre, les mesures pédagogiques, d'organisation et de sensibilisation ont été renforcées, en coordination avec les autorités judiciaires et sécuritaires, afin de lutter toutes les formes de fraude et ses moyens matériels et électroniques.

Les résultats ont été communiqués aux candidats via SMS et sur leur messagerie électronique (taalim.ma), dès les premières heures de la matinée du samedi 14 juin 2025, indique le ministère, ajoutant qu'à partir du 15 juin courant, les candidats recevront le format numérique du diplôme du baccalauréat.



Par ailleurs, 153.612 candidats sont attendus pour la session de rattrapage les 3, 4 et 5 juillet, dont les résultats seront publiés le 12 juillet.

En outre, les élèves ayant obtenu des résultats remarquables participeront au concours général des sciences et techniques qui sera organisé le 4 juillet au lycée Moulay Youssef à Rabat, dans les spécialités des mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et sciences de l'ingénieur, conformément aux procédures organisationnelles propres à ce

concours. Le ministère a félicité l'ensemble des candidats ayant réussi les examens du baccalauréat, saluant l'engagement fort des parents et tuteurs des élèves lors de cette étape cruciale du parcours scolaire de leurs enfants.

Il a également remercié les cadres pédagogiques et administratifs, les autorités locales et sécuritaires et l'ensemble des intervenants pour leur contribution effective à la réussite de cette étape, en souhaitant plein succès aux candidats qui se préparent à passer la session de rattrapage.

## Le CNDH accueille les travaux d'une consultation nationale avec les enfants

Une consultation nationale avec les enfants s'est ouverte, vendredi à Rabat, au siège du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), une initiative qui vient couronner un processus entamé en février 2023 et étalé sur une année entière, avec la participation de centaines d'enfants issus des différentes régions du Royaume.

Cet événement s'inscrit dans le cadre d'un projet piloté par le CNDH, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour l'enfance au Maroc (UNICEF), et visant à renforcer l'institutionnalisation du principe de participation des enfants, un fondement essentiel de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, à laquelle le Maroc est partie.

Cette consultation nationale, dont les sessions ont été animées par les enfants eux-mêmes, a été consacrée à un échange autour de la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant, des travaux du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, de

ses observations, et des rapports alternatifs qui lui sont soumis. Elle prévoit également l'élection des représentants des enfants chargés de présenter ledit rapport devant le Comité onusien en septembre prochain.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la présidente du CNDH, Amina Bouayach, a indiqué que l'organisation des consultations régionales s'inscrit dans une approche novatrice visant à renforcer la participation des enfants aux questions qui les concernent, soulignant que la tenue de ces consultations, en partenariat avec les départements ministériels concernés, traduit la volonté de permettre aux enfants de s'exprimer et de participer.

Elle a indiqué que ces consultations ont démontré le niveau de conscience des enfants, leur intérêt pour l'évaluation des politiques publiques qui leur sont destinées, leur volonté de débattre des lois liées à leurs droits fondamentaux et leur capacité à formuler des recommandations

concrètes et réalisables. A cet égard, elle a plaidé pour l'inscription du principe de participation dans le futur Code de l'enfant.

Mme Bouayach a ajouté que cette expérience prépare les enfants à un nouveau défi, celui de porter leur voix devant le Comité des droits de l'enfant à travers un rapport élaboré à partir des conclusions issues des consultations régionales, soulignant qu'il s'agit de l'un des temps forts de cette consultation nationale.

Elle a mis en avant que, par le biais de "l'Appel de Rabat", les enfants affirmeront leur statut d'acteurs à part entière dans le système de protection et dans l'élaboration des politiques publiques, estimant que cet appel constitue une étape méthodologique fondée sur le principe universel de participation.

Pour sa part, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Naïma Ben Yahya, a déclaré que le Maroc a déployé des efforts soutenus en matière de protection de l'en-

fance et de mise en place des conditions propices à son épanouissement, à travers l'adoption de législations nationales, le lancement de programmes dédiés et le soutien aux organisations non gouvernementales œuvrant dans ce domaine. Elle a précisé que cette initiative traduit l'adhésion du Royaume du Maroc aux recommandations onusiennes, notamment les observations finales émises par le Comité des droits de l'enfant suite à l'examen, en 2024, du rapport combiné du Maroc englobant les troisième et quatrième rapports périodiques sur l'application de la Convention.

Mme Ben Yahya a réaffirmé l'engagement du ministère à consacrer et renforcer le droit des enfants à la participation, à travers l'élaboration d'indicateurs, outils et approches relatifs à cette participation, et pour identifier les expériences réussies dans ce domaine, dans l'objectif de parachever la mise en œuvre de la Convention et d'harmoniser cer-

taines dispositions législatives avec les conventions internationales ratifiées par le Maroc.

De son côté, la représentante de l'UNICEF au Maroc, Laura Bill, a estimé que la coopération étroite entre son organisation et le CNDH constitue un modèle de partenariat solide et fructueux, ayant permis la mise en place d'un mécanisme important permettant aux enfants de déposer des plaintes en cas de violation de leurs droits, soulignant que cette initiative est reconnue dans la région arabe comme l'expression d'un engagement sincère en faveur des droits de l'enfant.

Mme Bill a déclaré que les enfants en vécurent "un moment historique important", dans la mesure où ils ont présenté, pour la première fois, leur propre rapport au Comité des droits de l'enfant, précisant qu'ils ont eu l'opportunité d'élire leurs représentants qui ont participé à ce dialogue, garantissant ainsi la pleine prise en compte de leur voix à chaque étape.

# Economie

## Rencontre nationale sur l'agroécologie à Bouznika

Une rencontre nationale sur les défis et enjeux de l'agroécologie se tiendra le 17 juin à Bouznika, à l'initiative du Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités de plaidoyer et de promotion de l'agroécologie visant à encourager la mise en place de systèmes agroalimentaires fondés sur la nature et adaptés à des biotopes performants et résilients aux changements climatiques, indique RIAM dans un communiqué.

Au menu de cette rencontre figurent une conférence inaugurale, des sessions thématiques, des témoignages de professionnels, des observations de terrain ainsi que des espaces de mise en réseau et d'échange, soulignent les organisateurs.

Cette journée constitue ainsi une occasion de débattre et de partager les expériences autour de la nécessité pour l'agriculture marocaine d'adopter des valeurs et des pratiques agroécologiques résilientes et plus durables, rapporte la MAP.

La note conceptuelle de cette rencontre part du constat que le Maroc, à l'instar des autres pays de l'Afrique du Nord, est confronté à la raréfaction des ressources en eau, à une dégradation des sols et à une perte de biodiversité. Dans cet environnement fragile, l'agroécologie émerge comme une approche capable de concilier productivité agricole, résilience aux changements climatiques et préservation des ressources naturelles.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du projet NATAE visant à promouvoir la transformation agroécologique en Afrique du Nord, porté par le Centre International de Hautes Études Agromomiques Méditerranéennes (CIHEAM), basé à Montpellier, et financé par l'Union européenne.

Les activités du réseau prévoient notamment la restauration des sols organiques, la gestion et la mobilisation efficace des eaux de pluie, la préservation de semences agricoles résilientes et la diffusion de pratiques agricoles qui favorisent la souveraineté alimentaire et la biodiversité, en réunissant les agriculteurs, les consommateurs, les décideurs publics et les chercheurs.

Cinquième édition du Forum économique Fès-Meknès

## Plus d'une cinquantaine de délégations de Chambres professionnelles attendues à Fès



Le président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de la région de Fès-Meknès a affirmé, récemment, que la cinquième édition du Forum économique Fès-Meknès, qui se tiendra du 19 au 21 juin à Fès, est "un événement majeur visant à renforcer les partenariats, promouvoir les opportunités prometteuses et transformer les idées en projets".

Le forum, placé sous le haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, constitue une plateforme de référence pour le développement régional et la coopération internationale et un espace incontournable pour promouvoir davantage la région de Fès-Meknès et débattre de diverses thématiques économiques, a souligné M. Benabdellah lors d'un point de presse consacré à la présentation de cette manifestation.

Il a ajouté que cette édition, organisée sous le thème "Investir, innover, coopérer : les clés d'un avenir partagé", propose un programme riche et diversifié, avec la participation de délégations de plus de 20 pays représentant plus de 52 Chambres professionnelles, rapporte la MAP.

Au programme figure l'organisation de la rencontre thématique "We Afri Can", une plateforme de débat sur les dynamiques de croissance, les défis et les opportunités propres au continent africain, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'elle sera l'occasion de réaffirmer le rôle du Maroc en tant qu'acteur stratégique et porte d'entrée incontournable vers l'Afrique.

M. Benabdallah, également président du

forum, a ajouté que le forum prévoit également l'organisation de rencontres d'affaires africaines et francophones, lesquelles permettront aux entreprises de la région de Fès-Meknès et d'autres régions du Royaume de conclure des partenariats et d'explorer de nouvelles opportunités dans le monde de l'industrie et du commerce.

Le président du forum a également indiqué que cette édition verra l'organisation du "Job Day" en partenariat avec l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC). Cette journée prévoit des rencontres directes entre les entreprises régionales et les demandeurs d'emploi.

Il a fait état de la tenue de rencontres d'affaires

impliquant 80 entreprises étrangères et de la région de Fès-Meknès, contribuant ainsi au développement et au renforcement des échanges commerciaux entre ces sociétés outre quatre ateliers thématiques portant sur diverses thématiques.

Dans le cadre du renforcement de la dimension internationale du forum, le président du forum a indiqué que la 49<sup>ème</sup> Assemblée générale de la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) tiendra ses travaux en marge de cet événement, l'occasion, a-t-il dit, de transformer Fès en un lieu de renforcement de la diplomatie économique francophone.

De son côté, le directeur régional de l'ANAPEC, Mohamed Chhiba, a souligné l'importance du "Job Day", prévu dans le cadre du forum qui verra cette année la participation de 14 entreprises opérant dans divers secteurs, notamment la santé, les services d'internationalisation, l'agroalimentaire et les banques. Plus de 1.000 jeunes se sont inscrits via une plateforme spécialement créée à cet effet.

M. Chhiba a rappelé que l'édition de l'année dernière a été "un franc succès" et a suscité des réactions "très positives", notant que de nombreuses entreprises avaient exprimé leur souhait d'y participer à nouveau.

La 5<sup>ème</sup> édition du Forum économique Fès-Meknès s'inscrit, selon les organisateurs, dans une dynamique nationale stimulée par la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui érige l'investissement productif en levier fondamental du développement.



*Une plateforme de référence pour le développement régional et la coopération internationale*

## OPCI : Un actif net de plus de 110 MMDH à fin mars

L'actif net des Organismes de placement collectif immobilier (OPCI) a atteint plus de 110 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2025, en hausse de 0,62% depuis le début de l'année, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Le nombre des OPCIs agréés s'est établi à cette même date à 55, précise l'AMMC dans son dernier bulletin sur les indicateurs mensuels du marché des capitaux.

Pour ce qui est des organismes de placement collectif en capital (OPCC), leur actif net a augmenté de 12,14% en year-to-date pour atteindre plus de 3,51 MMDH à fin mars 2025, fait savoir la même source.

De son côté, l'encours sous gestion des Fonds de placement collectif en titrisation (FPCT) en activité a atteint 17,64 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2025, en progression de 1,19% depuis le début de l'année.

## Marché des capitaux: Plus de 31,4 MMDH de levées à fin avril

Les levées des capitaux ont dépassé 31,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin avril 2025, contre 33,09 MMDH à la même période de l'année précédente, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Ces levées concernent les émissions de titres de créances négociables (TCN) avec 24,10 MMDH et les émissions obligataires (7,3 MMDH), précise l'AMMC qui vient de publier ses indicateurs mensuels du marché des capitaux de mars.

Concernant l'encours des opérations de prêt emprunt de titres, il a atteint 40,8 MMDH, en augmentation de 28% par rapport à la même période de l'année précédente. Au seul mois d'avril 2025, les levées de capitaux se sont établies à plus de 7,14 MMDH, constituées des émissions de TCN (5,64 MMDH) et des émissions obligataires (1,5 MMDH), fait savoir la même source.

# L'Afrique bien placée pour devenir un acteur majeur de l'hydrogène vert

L'Afrique est particulièrement bien placée pour devenir un acteur majeur de l'hydrogène vert, car elle dispose d'abondantes ressources renouvelables qui se manifestent par une forte irradiation solaire, des vents forts et un potentiel hydroélectrique, ont indiqué, jeudi au Cap (1470 km de Pretoria), des participants au premier Sommet africain sur l'hydrogène vert.

L'Afrique, qui se prête à des projets d'énergie renouvelable à grande échelle, est bien placée pour tirer parti de la transition mondiale vers des sources d'énergie plus propres, ont déclaré des intervenants, arguant que cette source d'énergie est un moyen de combiner les richesses minérales du continent avec sa dotation en énergie renouvelable pour décarboner les industries lourdes, créer des emplois, stimuler l'investissement et débloquent une croissance inclusive au-delà des frontières.

Ils soutiennent que la demande mondiale croissante d'hydrogène propre, alors que les pays décarbonent leurs industries, leurs transports et leurs systèmes énergétiques, offre des opportunités illimitées pour le continent.

A mesure que la demande d'hydrogène vert augmente, la demande de métaux du groupe du platine augmente également, soutenant et développant les industries minières et de raffinage en Afrique, ont déclaré des conférenciers, précisant que plus de 52 projets d'hydrogène vert à grande échelle ont été annoncés sur le continent. Parmi eux, le pro-

jet Nour au Maroc, Coega Green Ammonia en Afrique du Sud et le projet AMAN en Mauritanie, rapporte la MAP.

Dans cette même veine, ils se sont félicités de la création de l'Alliance africaine pour l'hydrogène vert, qui rassemble un certain nombre de pays africains, dont le Maroc, l'Égypte, le Kenya, la Mauritanie, la Namibie et l'Afrique du Sud. L'ambition de l'Alliance, notent-ils, est de produire 30 à 60 millions de tonnes d'hydrogène vert d'ici 2050, ce qui pourrait créer entre deux et quatre millions de nouveaux emplois dans les États membres de l'Alliance d'ici 2050.

Des intervenants soutiennent ainsi que pour exploiter ces opportunités, les pays africains se doivent de mettre en place des environnements politiques et réglementaires appropriés et continuer à développer des systèmes de certification régionaux, des corridors d'hydrogène et des plateformes d'exportation de produits verts.

Ils ont évoqué, à cette occasion, le rapport sur l'hydrogène vert, récemment lancé et qui constitue une consolidation de 35 études sous-jacentes, offrant l'aperçu le plus complet à ce jour sur le potentiel de l'hydrogène vert du continent.

Notant qu'exploiter le potentiel de l'économie de l'hydrogène vert est une question urgente pour l'Afrique, des orateurs ont indiqué que le continent a été le plus durement touché par le changement climatique et les ravages qu'il provoque dans les communautés et les économies. «Nous avons été témoins de



vagues de chaleur meurtrières, de fortes pluies, de cyclones tropicaux et de sécheresses prolongées», déplorent-ils, arguant que ces événements soulignent notre vulnérabilité commune, mais aussi notre responsabilité commune d'agir, de nous adapter et de le faire de manière à ne laisser personne de côté.

Dans le même temps, les participants à cet événement se sont dits convaincus que l'Afrique doit effectuer sa transition à un rythme et à une échelle qui reflètent les priorités de développement et les réalités économiques de ses pays.

Le premier Sommet africain sur l'hydro-

gène vert a entamé ses travaux, jeudi au Cap, en Afrique du Sud, avec pour objectif de mettre en valeur le potentiel de l'Afrique en matière de production d'hydrogène vert et les opportunités d'investissement et de partenariats stratégiques dans ce domaine.

Initié sous le thème «Libérer le potentiel de l'hydrogène vert de l'Afrique pour une croissance durable», ce sommet innovant réunit des ministres africains de l'Énergie, des décideurs politiques, des investisseurs, des institutions de recherche et des experts en énergie pour façonner le secteur émergent de l'hydrogène vert sur le continent.

## Port de Safi : Hausse de 10% des débarquements de la pêche à fin mai dernier

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Safi ont enregistré durant les cinq premiers mois de l'année en cours, une hausse de 10%, pour s'établir à 16.827 tonnes (T), contre 15.318 T à la même période de 2024, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures a affiché une hausse de 30% à fin mai 2025, pour se chiffrer à 144,16 millions de dirhams (MDH), contre

plus de 110,39 MDH à la même période un an auparavant, précise l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont augmenté de 9% pour atteindre 15.714 T pour une valeur estimée à 61,34 MDH (+25%), contre 14.352 T (49,19 MDH) au cours des cinq premiers mois de 2024, rapporte la MAP.

En outre, les captures des poissons

blancs au niveau de cette infrastructure portuaire ont stagné pour s'établir à 417 T pour une valeur de 22,41 MDH (+10%), contre 418 T (20,4 MDH) à fin mai 2024.

S'agissant des céphalopodes, les quantités débarquées au cours des cinq premiers mois de 2025 ont connu une augmentation de 35%, soit 682 T avec des recettes évaluées à 59,18 MDH (+56%) contre 504 T pour une valeur de 37,8 MDH à la même période de 2024.

Pour ce qui est des captures des crustacés, elles ont enregistré une baisse de 69% pour se chiffrer à 14 T (1,2 MDH/ -59%), contre 43 T (2,9 MDH) à la même période de 2024.

Au niveau national, les produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont enregistré, en termes de valeur, une hausse de 1% à plus de 4,4 milliards de dirhams à fin mai 2025.

Le poids de ces produits s'est établi à 321.520 tonnes (T), en repli de 18% par rapport à fin mai 2024.

# Clap d'ouverture pour la 13<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de Dakhla

La 13<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de Dakhla s'est ouverte, samedi soir au Palais des congrès, en présence de figures du cinéma marocain et international, ainsi que de nombreux professionnels, critiques et passionnés du 7<sup>e</sup> art.

Organisé du 14 au 20 juin par l'Association pour l'animation culturelle et artistique des provinces du Sud, ce rendez-vous cinématographique s'est affirmé, au fil des années, comme un carrefour culturel continental, ouvert à une nouvelle génération de cinéastes, africains en particulier, et internationaux.

S'exprimant à cette occasion, le président du Festival, Charaf Eddine Zine El Abidine, a affirmé que Dakhla consolide, à travers ce festival, sa place sur l'échiquier du cinéma international, en mettant particulièrement en avant la création africaine émergente, tout en offrant un espace d'échange ouvert aux talents nationaux, du continent et d'ailleurs.

Il a souligné que Dakhla se transforme, à travers ce festival, en une véritable plateforme d'échange entre cinéastes venus des quatre coins du monde, qu'ils soient réalisateurs, producteurs ou comédiens, pour partager leurs expériences et découvrir une programmation variée, alliant courts et longs métrages, en plus de rencontres professionnelles et d'ateliers spécialisés.

Cette édition, a-t-il poursuivi, se distingue par une présence marquée du cinéma africain, à travers l'accueil de plusieurs projets cinématographiques émergents. Cette dynamique constitue, selon lui, une occasion pour accompagner les jeunes talents d'Afrique et du Moyen-Orient dans leurs premières œuvres, renforçant ainsi le positionnement de Dakhla en tant que plateforme de la coopération cinématographique Sud-Sud.

Pour sa part, le directeur par intérim du Centre cinématographique marocain (CCM), Abdelaziz El Bouzdaini, a souligné que le Festival international du film de Dakhla s'impose, au fil des éditions,



comme un rendez-vous cinématographique structurant au niveau national, alliant exigence artistique et ouverture sur les talents émergents.

Il a, par ailleurs, mis en avant l'inauguration, en février 2025, de l'antenne de l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma (ISMAC) à Dakhla, estimant qu'il s'agit d'un tournant majeur dans la dynamique de formation professionnelle au sein des provinces du Sud du Royaume.

Cette initiative, a-t-il précisé, s'inscrit dans une vision de développement intégrée, visant à faire de Dakhla un centre de rayonnement cinématographique en Afrique, à travers la formation, la production et la projection des œuvres.

L'ouverture de cette édition a été marquée par

la présentation des jurys officiels pour les compétitions des courts et des long métrages, un hommage rendu à trois figures du 7<sup>e</sup> art, à savoir le réalisateur français Ladj Ly, la réalisatrice marocaine Maryam Touzani et l'artiste et metteuse en scène marocaine Latifa Ahrrare, ainsi que par la projection du film "Zazouj" de la réalisatrice marocaine Rabia Chajid, dans le cadre de la section Panorama.

Ont pris part à la cérémonie d'ouverture le secrétaire général de la wilaya de Dakhla-Oued Eddahab, Abderrazak El Gourji, des élus, des représentants d'institutions culturelles, ainsi qu'une pléiade d'acteurs, de réalisateurs, de producteurs et de professionnels du 7<sup>e</sup> art, venus du Maroc et de l'étranger.

## 9 longs métrages en lice à la compétition internationale du 16<sup>ème</sup> FIDADOC

Neuf longs métrages du monde entier, inédits au Maroc, sont en lice à la compétition internationale de la 16<sup>ème</sup> édition du Festival international du film documentaire d'Agadir (FIDA-

DOC). Il s'agit d'"Amakki" de Celia Boussebaa, "Balane 3" d'Ico Costa, "Cohabiter" de Halima Elkhatabi, "Derrière le soleil" de Dhia Jerbi et "L'âge d'or" de Camilla Iannetti.

Sont également en lice "J'ai perdu de vue le paysage" de Sophie Bédard Marcotte, "Le veilleur de Lou du Pontavice" de Victoire Bonin, et "We are inside" de Farah Kassem. La compétition internationale du FIDADOC continue de mettre en lumière des auteurs émergents et des œuvres fortes portées par des cinéastes issus du continent africain ou ayant un regard singulier sur le réel. En effet, les films primés bénéficieront l'année prochaine d'une reprise dans le réseau des instituts français du Maroc. Le jury de cette compétition internationale est composé de trois personnalités marocaines et étrangères, reconnues pour leur engagement au service de la culture en général et du cinéma documentaire en particulier.

Il s'agit de la réalisatrice française Sylvie Ballyot, du photographe marocain Mehdy Mariouch et du journaliste sénégalais Aboubacar Demba Cissokho. Dans une déclaration à la MAP, le réalisateur portugais Ico Costa, en compétition avec

son film "Balane 3", a exprimé son enthousiasme palpable à l'idée de participer à cette édition, saluant avec admiration la richesse de la sélection ainsi que l'atmosphère unique qui règne au festival, qu'il décrit comme un véritable sanctuaire de liberté artistique et de dialogues passionnés.

"Présenter mon documentaire au FIDADOC, c'est bien plus qu'une simple projection, c'est un pont essentiel qui me permet de reconnecter profondément mon œuvre avec le public africain. Ce festival possède une âme authentique, un regard engagé et une énergie rare", a-t-il confié avec émotion. Organisé à l'initiative de l'Association de culture et d'éducation par l'audiovisuel (ACEA), le FIDADOC, qui se poursuit jusqu'au 18 juin à Agadir, offre aux cinéastes et passionnés du cinéma du réel au Maroc l'occasion de découvrir une sélection exigeante et engagée de films documentaires internationaux, en présence de leurs auteurs et de plusieurs invités de marque.



# Marrakech à l'heure de la 5<sup>ème</sup> édition du Festival national du théâtre amateur

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la culture) organise, du 15 au 19 juin à Marrakech, la 5<sup>ème</sup> édition du Festival national du théâtre amateur.

Cette édition, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'inscrit dans la continuité artistique des précédentes éditions brillantes de ce festival, qui a toujours constitué un vivier de talents artistiques et un espace de création scénique riche en dimensions esthétiques et créatives, indique la Direction régionale de la culture de Marrakech-Safi dans un communiqué, notant que ce rendez-vous artistique annuel vise à valoriser la production théâtrale des amateurs et à préserver la mémoire théâtrale marocaine.

Huit troupes représentant différentes régions du Royaume participeront à la compétition officielle de cette édition, avec à la clé plusieurs prix, à savoir meilleure actrice, meilleur acteur, meilleure scénographie, meilleure écriture dramatique, meilleure mise en scène et meilleur spectacle théâtral.

Les troupes en question



sont "Al Atta'a pour le théâtre et le cinéma" - El Kelaâ des Sraghna, "Suwar pour la culture et l'art" de Chichaoua, "Tadla Fan" - Kasba Tadla, "Alwan pour la créativité artistique" - Oulad Teima, "Eklil pour le théâtre et les arts du spectacle" - Benslimane, "Adonism pour le théâtre" - Salé, "Live Art pour le théâtre" - Kariat Ba Mohamed, et "La scène du palais pour le théâtre et les cultures" - Ksar El Kebir.

Le jury de sélection de cette édition regroupe des compétences artistiques et

professionnelles ayant accumulé une solide expérience dans le domaine théâtral, avec pour président Hicham Abkari, directeur des arts au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, aux côtés des membres Tawfiq Hamani, Fadila Benmoussa, Yassine Zaoui et Abdellatif Firdaous.

Dans le cadre de son approche pédagogique, le festival propose également une master class à l'attention des troupes participantes sur le thème "La pratique théâtrale entre ama-

teurisme et professionnalisme", animée par les artistes Saadia Ladib et Farid Regragui, et modérée par l'artiste Hassan Hamouch.

Cette 5<sup>ème</sup> édition sera également marquée par un hommage rendu à plusieurs figures emblématiques du théâtre marocain, en reconnaissance de leur contribution au rayonnement artistique et académique national.

Seront ainsi honorés Farid Regragui, Mustapha Khalili, Maryam Siddiqi et le chercheur en théâtre Mohamed Zouhir.

Bouillon

de culture

## Exposition

Une exposition artistique intitulée "Le Salvador : des couleurs vibrantes de beauté" a été inaugurée, vendredi au Palais El Badii à Marrakech, mettant en lumière la richesse et la diversité du paysage culturel salvadorien.

Organisée par l'ambassade du Salvador à Rabat, en partenariat avec la Direction régionale du ministère de la Culture de la région de Marrakech-Safi, la conservation du Palais El Badii et avec la collaboration de l'Institut Cervantès de Marrakech, cette exposition se tient jusqu'au 30 juin courant, avec au programme 13 œuvres réalisées par un collectif d'artistes plasticiens salvadoriens, reflétant l'héritage culturel ancien du Salvador, enrichi d'influences espagnoles, mexicaines et asiatiques. Les œuvres exposées célèbrent la diversité chromatique comme vecteur d'identité, de mémoire et de vitalité, à travers des tableaux chargés d'émotion représentant des paysages, des visages, des coutumes et des visions intérieures, offrant ainsi une mosaïque vivante de la culture salvadorienne contemporaine.

L'exposition instaure un dialogue artistique entre l'art latino-américain et l'esthétique andalou-marocaine, où l'énergie des couleurs salvadoriennes fusionne avec la pierre historique du Palais El Badii pour donner naissance à une expérience sensorielle et symbolique unique. Dans une déclaration à la MAP, l'ambassadeur du Salvador au Maroc, Ignacio de Cossío, a souligné que cette exposition, fruit d'une collaboration avec la Direction régionale de la culture à Marrakech-Safi, la conservation du Palais El Badii et le centre culturel espagnol, constitue une opportunité de faire découvrir au public marrakchi et aux visiteurs de la Cité ocre la richesse des créations artistiques salvadoriennes.

# Rencontre littéraire à Casablanca en hommage à l'écrivain marocain Anis Al Rafei

L'Association Forum Shéhérazade pour l'éducation et la culture a organisé, vendredi à Casablanca, une rencontre littéraire en hommage à l'écrivain marocain Anis Al Rafei, en présence de plusieurs critiques littéraires et d'acteurs du monde de la culture.

Cet événement, organisé en partenariat avec l'École supérieure des beaux-arts de Casablanca, a été l'occasion de célébrer la publication du nouveau recueil de nouvelles d'Anis Al Rafei, intitulé "Maristan des Masques". Il s'inscrit dans une démarche de valorisation des expériences créatives marocaines les plus marquantes, en mettant en lumière l'œuvre de cet écrivain considéré comme l'un des grands noms de la nouvelle marocaine contemporaine.

"Les textes d'Anis Al Rafei constituent un véritable labora-

toire narratif, ouvert à divers genres et expressions artistiques, tels que la philosophie, les arts plastiques ou encore le théâtre", ont souligné les intervenants lors de cette rencontre, notant que sa pratique de la nouvelle est perçue comme un acte artistique libre, qui dépasse les normes classiques, fait l'éloge de l'expérimentation, cultive l'ambiguïté et affirme une singularité marquée par la différence. L'œuvre d'Anis Al Rafei, profondément ancrée dans une esthétique inventive, renouvelle aussi bien la structure que les horizons expressifs de la nouvelle.

Les participants ont, par la même occasion, indiqué que, dans Maristan des Masques, l'auteur poursuit son aventure littéraire avec une langue hautement poétique et une profonde sensibilité introspective. Ainsi, les genres et les techniques narratives s'y entremêlent pour créer des univers

inédits, exigeant du lecteur une implication active, à la fois esthétique et intellectuelle.

L'auteur a été salué pour sa capacité à faire de la nouvelle un chantier d'expérimentation linguistique et artistique, s'imposant comme un écrivain qui construit son œuvre par accumulation, sans jamais se fixer de limites. Les intervenants ont également mis en avant sa maîtrise des possibilités du récit, sa capacité à modeler la langue, à travers des techniques de composition, fragmentation, couture textuelle, ainsi qu'à jouer avec les paradoxes et à dépasser les frontières narratives habituelles.

Dans une lecture critique de Maristan des Masques, l'écrivaine Imane Razi a souligné que l'œuvre d'Anis Al Rafei constitue un modèle singulier dans la littérature marocaine et arabe, en raison de sa construction expérimentale

inscrite dans une langue postmoderne, expliquant que ce texte tisse un dialogue entre réflexion intellectuelle et spectacle visuel, allant bien au-delà du simple récit pour interroger le sens, la représentation et la subjectivité.

De son côté, l'écrivain et journaliste Saïd Moutansib a estimé que l'ouvrage reposant sur un "Méta-imaginaire", dans lequel toute chose – réelle, fictive ou absurde – devient matière à narration. Le texte, selon lui, transforme les éléments du quotidien en récits possibles, en mobilisant des procédés tels que la contradiction, le contraste et l'aléatoire.

Interrogé sur sa propre œuvre, Anis Al Rafei a précisé que Maristan des Masques met en scène un clown réinventé, non issu d'un cirque classique ou d'un théâtre de divertissement, mais plutôt surgissant, d'une valise

temporelle éternelle, d'un magasin de jouets imaginaires ou même d'un dictionnaire fantasmé de machines littéraires.

Il a ajouté que l'image de ce clown se disperse comme de la poussière, tantôt semblable aux éclats d'un bouffon bondissant doté d'une queue de léopard tacheté, tantôt fusionnant dans une mosaïque de zellige marocain, incrustée dans les ruines d'une ancienne ville romaine disparue, connue sous le nom de Volubilis. Il est à noter qu'Anis Al Rafei est l'auteur de 30 ouvrages littéraires. Il a reçu plusieurs distinctions, parmi lesquelles le Grand Prix Naji Nouaman pour le mérite littéraire (2008), le Prix Gutenberg international du livre (2013), le Prix chinois Akiyodé (2014), le Grand Prix du Réseau de lecture au Maroc (2022), ainsi que le Prix Al Multaqa de la nouvelle arabe au Koweït (2023).

# Salim Jay : Il ne faut pas réduire les écrivains marocains de la diaspora à la seule thématique de l'émigration

Salim Jay, l'un des grands critiques littéraires et écrivains franco-marocains, a présenté l'édition enrichie de son ouvrage *Anthologie des écrivains marocains de l'émigration*, avec le soutien du CCME.

C'était l'occasion pour Libé de s'entretenir avec lui à propos de ce livre et du champ littéraire de la diaspora marocaine. D'autant plus que nous n'avions pas pu réaliser d'entretien depuis la parution de *Tu ne traverseras pas le Détroit* en 2001 à Paris.

Echanger avec lui reste toujours passionnant pour mieux comprendre la littérature des Marocains du monde, qu'il suit de près depuis des décennies.

**Libé :** Vous avez présenté la nouvelle édition enrichie de l'Anthologie des écrivains marocains de l'émigration au Salon international de l'édition et du livre (SIEL) à Rabat. Pourquoi cette nouvelle édition ?

**Salim Jay :** Tout simplement parce que le temps a passé. Il était naturel d'enrichir cette anthologie.

**Cela veut dire qu'il y a de nouveaux écrivains à ajouter ?**

Oui, c'est pour cela qu'on parle d'édition «enrichie» : elle l'est de 15 années d'évolution depuis la première parution en 2010.

**Aujourd'hui, les Marocains du monde ont créé une littérature féminisée et multiculturelle. La voyez-vous ainsi en tant que critique et fin connaisseur de cette littérature ? Partagez-vous cette vision ?**

En effet, le nombre de romancières est devenu impressionnant. Cela concerne aussi bien la diaspora que les écrivains au pays. Il y a de plus en plus de femmes romancières et poètes présentes dans les librairies au Maroc. Cette prise de parole féminine au Maroc et à la diaspora est un phénomène réjouissant.

**Comment expliquez-vous cette émergence dans la littérature féminine de la diaspora ?**

Les femmes sont des êtres humains comme les autres. Elles s'expriment par la littérature, tout comme les hommes.

**Peut-on dire que les Marocains du monde ont créé une littérature spécifique de la diaspora, notamment avec des figures comme Driss Chraïbi, Tahar Ben Jelloun, Mohammed Khaïr-Eddine ? Une littérature marquée par l'exil, la nostalgie, l'émigration, écrite dans les pays d'accueil ?**

Pas seulement. Les thèmes ont beaucoup évolué et se sont diversifiés avec le temps.

**Mais en général, cette littérature n'évoque-t-elle pas surtout ces thématiques liées à l'exil ?**

On ne peut pas parler «en général» de littérature. Chaque écrivain est un univers à part entière. La généralisation ne rend pas justice à cette diversité.

**Pourtant, chez Driss Chraïbi ou Khaïr-Eddine, le thème de l'immigration est bien présent, non ?**

L'œuvre de Khaïr-Eddine est bien plus complexe que vous ne semblez le penser. L'exil n'en est pas le thème central, loin de là.

**Mais c'est l'un des thèmes ?**

Oui, l'un des thèmes, certes, mais pas le cœur de son œuvre. Quant à Driss Chraïbi, avec Les Boucs, il a écrit un roman fondateur de la littérature marocaine de la diaspora. Mais son œuvre est multiple et variée. Il ne faut pas réduire les écrivains marocains de la diaspora à la seule thématique de l'émigration. Mon anthologie s'intitule *Anthologie des écrivains marocains de l'émigration* parce qu'ils vivent à l'étranger, mais cela ne signifie pas qu'ils écrivent uniquement sur cet aspect.

**En tant que critique littéraire, comparez-vous les écrivains vivant au Maroc à ceux de la diaspora ?**

Non. Les conditions de production littéraire sont trop différentes : édition, accès aux médias, écosystèmes littéraires... C'est justement ce qui fait la richesse de la littérature marocaine : sa diversité de tempéraments, de voix, de parcours.

**La question de la langue devient également centrale : des auteurs marocains écrivent aujourd'hui en espagnol, anglais, néerlandais, allemand, italien... Que pensez-vous de cette évolution, que l'on a d'ailleurs observée au Salon du livre de Rabat ?**

Je la perçois comme une chance et une richesse. Par exemple, j'aime beaucoup les auteurs marocains de langue néerlandaise comme Abdelkader Benali ou Hafid Bouazza. C'est une vraie richesse, pas un problème.

**Peut-on encore parler de "littérature marocaine" quand ces écrivains écrivent dans d'autres langues ?**

Je vais vous faire une confidence. Il y a 50 ans, j'ai interviewé Jacques Berque pour la revue *Lamalif*. Il venait de publier *Langage arabe du présent*. Je lui ai demandé pourquoi les écrivains maghrébins de langue française n'étaient pas inclus dans sa réflexion. Il m'a répondu : «Songez au titre de mon livre. Je parle du langage arabe du présent». Selon lui, la littérature maghrébine de langue française n'est pas une littérature arabe, mais cela ne lui enlève pas ses qualités propres. A l'inverse, les œuvres de langue arabe mériteraient d'être bien mieux traduites et mises en valeur. Je regrette qu'il y ait si peu de traductions, alors que tant de Marocains sont parfaitement bilingues. Il a fallu 25 ans pour que *Tu ne traverseras pas le détroit* soit disponible au Maroc en version arabe, grâce à Mohamed Hamoudan. Il a eu la bonne idée de publier les deux versions dans un seul volume.

**Cette littérature est désormais multilingue, mais aussi de plus en plus portée par des femmes, des jeunes auteurs. Pensez-vous qu'elle peut évoluer jusqu'à un prix Nobel, après plusieurs nominations au Goncourt ?**

Il faut rester modeste, dans la vie comme dans ses espoirs. Mais en même temps, tous les espoirs sont permis dans les décennies à venir.

**En tant que critique littéraire, lisez-vous aussi les livres que vous n'appréciez pas ? Est-ce un devoir de lecture ou une forme de masochisme intellectuel ? Peut-on présenter au public un écrivain que l'on n'aime pas ?**

C'est une nécessité de lire des ouvrages très divers. Ce n'est pas parce qu'un livre ne vous séduit pas entièrement qu'il ne contient pas quelques pages magnifiques. Certains auteurs sont inégaux. Il m'est arrivé de lire un roman assez fade, puis de tomber sur huit pages sublimes entre la page 80 et 88. Mon système consiste à tout attendre d'un livre pas seulement le meilleur, mais pas non plus le pire.

**Vous avez déclaré lors du Salon que le vérita-**



**ble problème au Maroc n'est pas le manque de traduction mais le manque de lecteurs. Que voulez-vous dire ?**

Le vrai problème, c'est la circulation des livres. Quand les ouvrages ne sont pas disponibles, on ne peut pas reprocher au public de ne pas les lire. Il n'y a pas assez de librairies, pas assez d'animateurs culturels qui se donnent pour mission de faire connaître la littérature. Mais les choses changent peu à peu. Il faut de la passion — chez les écrivains comme chez les lecteurs. J'aimerais que les écrivains soient invités dans les lycées, les collèges. Il y a 20 ans, au lycée Bensouda, un professeur a fait lire à ses élèves des extraits de *Tu ne traverseras pas le détroit*, qu'ils ont interprétés sur scène. C'est un de mes plus beaux souvenirs.

**Ce travail de mise en lumière des écrivains de la diaspora n'aurait pas été possible sans le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME). Comment assurer la continuité de ce travail ?**

J'ai eu beaucoup de chance. Driss El Yazami a permis la publication de la traduction de *Tu ne traverseras pas le détroit*, longtemps restée dans un tiroir. Il m'a aussi commandé un autre ouvrage : *Migrations au pluriel et littérature du monde*, une petite anthologie sur les migrations littéraires à l'échelle mondiale. Elle commence en 1933 avec *Dans la dèche* à Paris et à Londres de George Orwell, continue avec un auteur portugais, passe par la Hongrie, l'Iran, l'Italie, le Cameroun... Le Maroc y est représenté par un très beau texte de Khaïr-Eddine, *Retour au Maroc*. Ces trois livres ont paru en même temps, même s'ils n'étaient pas encore disponibles au Salon. L'impression d'un livre prend du temps.

**Un prochain projet que vous pouvez annoncer à nos lecteurs ?**

Je travaille depuis cinq ans sur un livre à la fois roman et essai sur la littérature. Il s'intitule *Nos journées persanes* au club de lecture, et il raconte un club où l'on ne lit que des romans iraniens.

**Nous attendons votre prochain livre avec impatience.**

Comme disait Madame Soleil... vous vous souvenez d'elle? Elle terminait toujours ses chroniques par cette formule : «Je vous souhaite le meilleur du possible».

**Paris : Entretien réalisé par Youssef Lahli**



La prise de parole féminine au Maroc et à la diaspora est un phénomène réjouissant

## Portrait



## Eddy Merckx

### *Une icône octogénaire*

**E**ddy Merckx qui fête ses 80 ans le 17 juin possède un palmarès à ce jour inégalé qui cache une carrière romanesque faite de nombreux coups d'éclat mais jalonnée aussi de coups durs et de drames.

Quarante-sept ans après ses derniers coups de pédales en compétition (en 1978, après 14 ans au plus haut niveau), le Bruxellois

demeure une icône au plat pays où il porte le titre de Baron en tant que "meilleur ambassadeur de la Belgique à travers le monde", selon le Roi Albert II qui lui a attribué cette distinction en 1996.

"Dans les années 60-70, la Belgique est secouée par des conflits linguistiques à leur paroxysme qui s'ajoutent à la crise économique. Dans ce contexte, Eddy Merckx rassure. Les Belges pédalent avec lui", rappelle le journaliste de la RTBF, Rodrigo Beenkens.

Et les Belges pédalent plutôt bien. Mais ce pays de vélo attend un vainqueur du Tour de France depuis 1939 et Silver Maes. Le manque est comblé le 20 juillet 1969, le jour même des premiers pas de Neil Armstrong sur la lune.

Une Grande Boucle que Merckx avait bien failli ne pas courir. Sur le Tour d'Italie, le 1er juin 1969, il est contrôlé positif à la Fencanfamina, un stimulant. Il s'effondre en larmes face aux caméras, crie à l'injustice, au coup monté. Au point que des tensions diplomatiques apparaissent entre la Belgique et l'Italie.

Devant les nombreux

doutes entourant la procédure, l'Union cycliste internationale (UCI) lève rapidement la suspension, permettant à Merckx, plus déterminé que jamais, de participer au Tour et de construire sa légende.

Au total, le Cannibale (célèbre surnom qui lui aurait été donné par la fille d'un équipier) a signé 525 succès, notamment cinq Tour de France, cinq Giro d'Italie et trois championnats du monde.

Il a aussi détenu durant 28 ans le record du monde de l'heure et remporté les cinq monuments du cyclisme: Milan-San Remo, le Tour des Flandres, Paris-Roubaix, Liège-Bastogne-Liège et le Tour de Lombardie.

Seuls ses compatriotes Rik Van Looy et Roger De Vlaeminck ont réussi pareille performance. Un objectif que poursuit aujourd'hui le Slovène Tadej Pogacar, parfois présenté comme le successeur de Merckx.

Mais ce palmarès inégalé, voire inégalable, cache aussi une tragédie: la chute de Blois en France, le 9 septembre 1969. Lors d'une épreuve sur piste derrière deryn, son entraîneur Fernand Wambst

perd le contrôle de la moto qui aspire Merckx dans son sillage.

Wambst décède sur le coup. Entraîné dans sa chute le coureur demeure inconscient durant 40 minutes et se relève avec de graves blessures, notamment une fracture qui l'obligera à poursuivre sa carrière diminué par un déplacement du bassin et une position désormais asymétrique sur le vélo.

La carrière du Belge est aussi marquée par l'animosité que suscitent ses nombreux succès. Merckx gagne beaucoup (une course sur trois en moyenne). Pour certains, il gagne trop.

"Son seul tort est de ne pas être Français", juge Luc Varenne, journaliste belge face à la lassitude qui gagne les médias de l'Hexagone.

Le 11 juillet 1975, dans l'ascension du Puy de Dôme, Merckx en jaune et en quête d'un sixième Tour reçoit un coup de poing au foie, venu d'un spectateur français, Nello Breton, qui écopera d'une peine de prison avec sursis.

Le lendemain, Merckx est victime d'une défaillance qui profite à Bernard Thévenet, vainqueur de sa première

**”**  
 Au total, le Cannibale (célèbre surnom qui lui aurait été donné par la fille d'un équipier) a signé 525 succès, notamment cinq Tour de France, cinq Giro d'Italie et trois championnats du monde

Grande Boucle quelques jours plus tard.

Si le Français a été le premier à priver la roi Merckx d'une victoire "à la pédale" sur le Tour, c'est surtout la rivalité entre le Belge et l'Espagnol Luis Ocaña qui a agité les foules lors des Tours 1971 et 1972 d'anthologie, remportés par la Belge après des combats épiques qui ont aussi fait la légende du Cannibale.

**”**  
 Dans les années 60-70, la Belgique est secouée par des conflits linguistiques à leur paroxysme qui s'ajoutent à la crise économique. Dans ce contexte, Eddy Merckx rassure. Les Belges pédalent avec lui

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TABOUDANT  
CERCLE TALJOUNE  
CADAT ASAKI  
COMMUNE ZAGMOUZEN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 03/ZAG /2025  
SÉANCE PUBLIC**

Le 08/07/2025 à 10 H, il sera procédé, dans la salle de réunions de la COMMUNE ZAGMOUZEN au centre de la commune ZAGMOUZEN province de Taroudant, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, concernant **TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE AUX CENTRE DE LA COMMUNE, ET DOUAR MEDER ET ACHBALOU A LA COMMUNE ZAGMOUZEN, PROVINCE TAROUDANT.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de	L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de
TRENTE Mille Dirhams, Zéro Centimes 30 000,00 (30%)	1 509 400,00 Un million cinq cent neuf mille quatre cents Dirhams 00 Centimes

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1093-23 du 23-06-2023 au portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 de règlement de consultation des appels d'offres sur sites

N° 3870/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION DE TANGER TETOUAN AL HOCEIMA  
PROVINCE D'AL HOCEIMA  
COMMUNE DE NEKKOUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° :02/2025**

Levendredi 11/07/2025 à 11 H, il sera procédé, dans le bureau du Président de la commune de Nekkor, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour les **Travaux d'aménagement d'un tronçon de la voie N° 19 sur une longueur de 800m, au centre de la Commune de Nekkor. Province d'Al Hoceima.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions deux cent soixante-deux mille six cent cinquante-six dirhams, 00 cts (2272656,00dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quarante mille dirhams (40000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent produire une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément justifiant le domaine d'activité.

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B-travaux routiers et voiries urbaines	Classe 4	B.1 travaux de terrassements routiers courants B.3 : ouvrages d'assainissement routier et traitement de l'environnement B.5 assises non traitées et enduits superficiels. B.11 : Travaux de dallage et bétonnage de la voirie urbaine.

N° 3871/PA

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE  
UNIVERSITÉ HASAN II DE CASABLANCA



كلية الطب والصيدلة  
جامعة الحسن الثاني بطنجة

**AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT  
DES MAITRES DE PROFESSEURS AGREGES**

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement de **vingt-six (26) Professeurs Agrégés, session 25/08/2025** dans les spécialités suivantes :

**POSTES CIVILS**

- ◆ **Sciences Fondamentales :**
  - **Spécialités de Biologie :**
    - Anatomie pathologique 01 Poste
    - Informatique médicale 01 Poste
- ◆ **Sciences Cliniques :**
  - **Spécialités de médecine et spécialités médicales :**
    - Dermatologie 01 Poste
    - Anesthésie-Réanimation 03 Postes
    - Cardiologie 01 Poste
    - Hématologie Clinique 01 Poste
    - Neurologie 01 Poste
    - Rhumatologie 01 Poste
    - Maladies infectieuses 01 Poste
    - Psychiatrie 01 Poste
    - Radiologie 01 Poste
    - Médecine physique et réadaptation fonctionnelle 01 Poste
    - Pédiopsychiatrie 01 poste
  - **Anatomie, chirurgie et spécialités chirurgicales :**
    - Chirurgie générale 01 Poste
    - Ophtalmologie 01 Poste
    - Chirurgie réparatrice et plastique 01 poste

**POSTES MILITAIRES**

- ◆ **Sciences Cliniques :**
  - **Spécialités de médecine et spécialités médicales :**
    - Cardiologie 01 poste
    - Gastro-Entérologie 01 poste
    - Radiothérapie 01 poste
    - Anesthésie - réanimation 01 poste
    - Oncologie médicale 01 poste
  - **Anatomie, chirurgie et spécialités chirurgicales :**
    - Chirurgie générale 01 Poste
    - Ophtalmologie 01 Poste
    - Traumatologie Orthopédie 01 poste

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant la spécialité choisie ;
- Un extrait d'acte de naissance de date récente ;
- Une photocopie de la C.I.N;
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les activités pédagogiques ;
- 01 exemplaire des titres et travaux scientifiques avec justificatifs des publications, communications et validation des productions audiovisuelles ;
- 01 exemplaire format électronique (PDF) des titres et travaux scientifiques à envoyer à l'adresse mail suivante : [FMPC.DOYEN@univh2c.ma](mailto:FMPC.DOYEN@univh2c.ma)

Les candidats remplissant les conditions nécessaires doivent déposer leurs dossiers complets au Cabinet de Madame la Doyenne de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca.

⚡ **Le dernier délai de dépôt de candidature est le 25/07/2025 à 16H00.**

**N.B :**

- Suite à la décision de la Commission Scientifique réunie le 26/07/2023, l'épreuve pédagogique consistant en une leçon orale publique prendra, selon le choix du candidat, la forme :
  - D'une présentation Power Point (Ordinateur mis à la disposition par la Faculté et non connecté à l'internet)
  - Ou**
  - D'une présentation sur transparents.
- Les candidats auront uniquement accès aux ressources documentaires autorisées selon les textes de lois en vigueur.

N° 3872/PA

- Dar Roots Fes Ziat -  
Constitution  
RC de Fes n° 85779  
Aux termes d'un acte  
sous seing privé à Fes, en  
date de 19/05/2025, il a  
été formé une société dont  
les caractéristiques sui-  
vantes :  
DENOMINATION : «  
DAR ROOTS-FES ZIAT »  
OBJET :  
- LOUEUR DE CHAM-  
BRE OU APPARTEMENT  
MEUBLÉ, MAISON  
PRETE A LOUER,  
SIEGE SOCIAL : NR 7  
DERB BENABDEJALIL  
DOUH ZIAT FES.  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL : Le ca-  
pital social est fixé à cent  
mille dirhams, divisé en  
1000 parts sociales de cent  
dirhams chacune, libérées  
intégralement, et attri-  
buées en totalité à M. FI-  
LALI-ALLOUI Youssef.  
ASSOCIE : M. FILALI-  
ALLOUI Youssef, demeur-  
ant à N 7 Derb  
Benabdeljalil Ziat Fes.  
GERANCE : M. FILALI-  
ALLOUI Youssef, assure la  
gérance pour une durée il-  
limitée.  
Le dépôt légal : a été effec-  
tué auprès du Tribunal de  
Commerce de Fes, le  
11/06/2025 sous le  
n°3462/2025.

N° 3873/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.R.F.H  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N° :  
67/2025/INDH/PAZ

Le 08 juillet 2025 à 10 h il  
sera procédé, dans le bu-  
reau de Monsieur le Secré-  
taire Général de la  
Province d'Azilal à l'ou-  
verture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert  
sur offres des prix pour  
:Travaux d'adduction en  
eau potable des douars  
Tighamine, Iglil, Ait  
Ouayour, Zaouia Fouka-  
ny, Tiaazite, Tagmoate  
(Tagant) relevant les  
communes territoriales  
Imlil, Tifni, Sidi yaacoub,  
Ben Hassan et Beni Ayat,  
Province Azilal.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à par-  
tir du portail des marchés  
publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Un mil-  
lion cent cinquante trois  
mille cinquante six di-  
rhams, 00 Cts  
(1.153.056,00 DH).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de : Vingt trois mille di-  
rhams, 00 Cts (23.000,00  
DH).  
Le contenu, la présentat-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30 à 34 du décret n° 2-  
22-431 du 15 Chaabane  
1444 (8 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règle-  
ment de consultation.  
Cet appel d'offres est ré-  
servé à la très petite, à la  
petite et moyenne entre-  
prise, à la coopérative, à  
l'union de coopératives et  
à l'auto-entrepreneur.  
N° 3874/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHINA  
COMMUNE  
DE TAMELALET  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT  
-Le 8 juillet 2025 à 11 H ,  
il sera procédé dans les  
bureaux de la Commune à  
l'Appel d'Offre ouvert  
suivant :  
- N° : AO N° 02 /2025  
- Objet : Fourniture de car-  
burants et lubrifiants  
- Le dossier d'appel d'of-  
fres doit être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics accessible à  
l'adresse ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) .  
-L'estimation du coût des  
fournitures établi par le  
Maître d'ouvrage est fixé  
à la somme de : 410 855,80  
dhTTC (quatre cent-dix  
mille huit cent cinquante-  
cinq dirhams et quatre-  
vingt centimes TTC).  
-Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 8200,00 dh (huit mille  
deux cent dh)  
-Le contenu, la présentat-  
ion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30 à 34 du décret rela-

tif aux marchés publics.  
-Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse  
([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))  
-Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règle-  
ment de consultation.  
N.B- les stations du four-  
nisseur doivent être im-  
plantées dans le territoire  
de la commune. Car celle-  
ci ne dispose pas de ci-  
termes sécurisées pour le  
stockage des carburants.  
la commune utilisera les  
stations du fournisseur.  
N° 3875/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'EL JADIDA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.A.A./S.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE  
N°18/2025/INDH  
Le 27 juin 2025 à 10h00  
heures, il sera procédé,  
dans les bureaux de Mon-  
sieur le Gouverneur de la  
Province d'El Jadida dans  
la salle des réunions au  
siège de la province El Ja-  
dida à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres  
ouvert simplifié sur offres  
des prix  
N°18/2025/INDH du 27  
juin 2025 Pour FURNI-  
TURE ET INSTALLA-  
TION D'UN ECRAN  
GEANT POUR LA  
GRANDE SALLE DE  
REUNIONS DU SIEGE

DE LA PROVINCE D'EL  
JADIDA.  
Le dossier d'Appel d'of-  
fres doit être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics accessible à  
l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts de  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme comme suit  
514.980,00 dhs TTC (Cinq  
cent quatorze mille neuf  
cent quatre-vingt TTC).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de dix mille dirhams  
(10.000,00 dh).  
Le contenu, la présentat-  
ion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30-32-34 du décret re-  
latif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le

portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
La documentation tech-  
nique exigée par le dossier  
d'appel d'offres doit être  
déposée dans le bureau de  
la Division des affaires ad-  
ministratives /service du  
budget et marchés Pro-  
vince d'El Jadida au plus  
tard le jour ouvrable pré-  
cédant la date d'ouverture  
des plis ou remis en  
séance tenante au prési-  
dent de la commission  
d'ouverture des plis ou  
transmis par voie électro-  
nique dans le portail des  
marchés publics accessible  
à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règle-  
ment de consultation.  
N° 3876/PA

المسئولية  
وزارة الداخلية  
مسئولية  
مجلس جهة  
الدراسة  
مجلس جهة  
الدراسة  
مجلس جهة  
الدراسة

إعلان بإيداع

بأنهى رئيس جماعة التدرارة إلى علم العموم أن مشروع تصميم  
التهيئة (رقم A.U.T.E 1/2025 و ضابطته) لمركز التدرارة قد  
تم إيداعه بمقر الجماعة القسم الثاني وذلك خلال فترة منتهى  
شهر واحد ابتداء من 20 يونيو 2025 وأن ملفا و سجلا  
موضوعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إخراج  
ملاحظاتهم وذلك بنسب المقر و أثناء أوقات العمل الرسمية.

N° 3656/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdjel	Settat	Berkane	Casa Oudjda	Casa Tangier	Ain Seba	Mohammedi	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sale	Sale Tafelghalt	Kennouche	Sidi Youssef	Sidi Mohammed	Meknes au nord	Meknes	Salé system	Ain Seba	Fes
101	06:00				06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00
102	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30
103	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00
104	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30	07:30
105	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00
106	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30	08:30
107	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00
108	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30	09:30
109	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00
110	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30	10:30
111	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
112	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30	11:30
113	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00
114	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30	12:30
115	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00
116	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30	13:30
117	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00
118	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30	14:30
119	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00
120	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30	15:30
121	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00
122	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30	16:30
123	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00
124	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30	17:30
125	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00
126	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30	18:30
127	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00
128	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30	19:30
129	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00
130	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30	20:30
131	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00
132	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30	21:30
133	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00
134	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30	22:30
135	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00	23:00
136	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30	23:30
137	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00	00:00

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

## Lancement d'un programme national de campagnes de don de sang



L'Agence marocaine du sang et de ses dérivés a annoncé, samedi, le lancement d'un programme national de campagnes de don de sang dans les différentes régions du Royaume, en partenariat avec les acteurs de la société civile.

Dans un communiqué, l'Agence indique que ce programme, lancé à l'occasion de la Journée nationale du don de sang, vise à élargir la base des donneurs volontaires et à rapprocher les services de collecte des populations dans tous les territoires.

L'Agence renouvelle ainsi son appel à une participation volontaire, régulière et responsable, en particu-

lier auprès de la jeunesse marocaine, et invite l'ensemble des forces vives de la société civile à accompagner cette mobilisation collective pour faire du don de sang un engagement citoyen durable au service du droit à la vie.

Célébrée chaque année le 14 juin, la Journée nationale du don de sang constitue une occasion de mobilisation citoyenne, destinée à ancrer la culture du don de sang comme un acte humanitaire essentiel, ajoute la même source.

Elle représente également une opportunité de sensibilisation à l'importance du don régulier, qui contribue de manière déterminante

à renforcer la sécurité transfusionnelle nationale et à répondre en permanence aux besoins du système de santé, notamment en cas d'urgences médicales, d'interventions chirurgicales complexes ou dans le traitement des maladies chroniques.

A cette occasion, l'Agence marocaine du sang et de ses dérivés adresse ses plus vifs remerciements et sa profonde reconnaissance à l'ensemble des donneuses et donneurs de sang à travers le Royaume qui, par leurs dons réguliers, incarnent les valeurs les plus nobles de solidarité et de cohésion sur lesquelles repose la société marocaine.

## Retour de la canicule

Une vague de chaleur est prévue de lundi à mercredi dans plusieurs provinces du Royaume, avec des températures oscillant entre 38 et 45°C, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM).

Des températures variant entre 42 et 45°C seront ainsi enregistrées dans les provinces de Taounate, Aousserd, Ouezzane, Larache, Oued-Ed Dahab, Boujdour, Assa-Zag, Es Semara, Tata, Zagora, Kénitra, Sidi Kacem, Sidi Slimane, El Kalaâ des Sraghna, Marrakech, Rehamna, Khémisset, Béni Mellal, Fquih Ben Sallah et Moulay Yacoub, précise la DGM dans un bulletin d'alerte de niveau de vigilance "orange".

Par ailleurs, des températures allant de 38 à 42°C sont attendues dans les provinces de Guelmin, Taroudant, Benslimane, Berrechid, Khouribga, Settat, Chichaoua, Salé, Skhirat-Témara, Sidi Bennour, Yousoufia, Meknès, Errachidia, Khénifra, Fès, Guercif et Taza, fait savoir la même source.



## Vivienne Westwood à la Tanger Fashion week

# Quand l'avant-garde britannique éclaire les talents émergents



La maison iconique et pionnière de la mode britannique, Vivienne Westwood, a présenté, vendredi soir au Palais Moulay Hafid de Tanger, pas moins de 30 silhouettes issues de sa dernière col-

lection, lors d'un défilé somptueux dans le cadre de la Tanger Fashion Week.

Venant pour la première fois sur le territoire marocain, la maison de mode, qui conjugue audace créative, engagement sociétal et esprit de rébellion élégante, a ouvert le bal d'une série de défilés de jeunes designers, prêtant son aura iconique pour faire rayonner la jeune scène créative émergente.

L'esprit punk de la maison Vivienne Westwood a ainsi investi l'un des joyaux architecturaux de Tanger, lors d'un défilé nocturne aussi somptueux que subversif. Entre les colonnes imposantes du Palais Moulay Hafid, la maison britannique a déployé sa vision d'une mode rebelle, baroque et engagée.

Entre corsets sculpturaux, bustiers asymétriques, drapés sophistiqués et tartans revisités, l'esthétique indomptable de la maison de mode emblématique a transformé le Palais en théâtre éphémère de rencontre subtile entre luxe contemporain et patrimoine architectural chargé d'histoire.

Ce défilé, à la frontière entre élégance baroque et rébellion punk, a donné le ton à une série de défilés où de jeunes créa-

teurs ont à leur tour fait résonner leur vision, un geste témoignant de la volonté de Vivienne Westwood de soutenir les jeunes talents, de nourrir les dialogues entre les cultures, et de participer activement à l'émergence d'une nouvelle génération de créateurs venus de tout le continent africain et d'ailleurs.

Plusieurs jeunes créateurs ont investi les lieux, chacun à sa manière, avec des propositions singulières, ancrées dans leurs héritages respectifs, notamment la créatrice marocaine Mina Binebine, qui a captivé l'audience avec une collection intimiste mêlant artisanat et modernité.

Wafaa Idrissi a, pour sa part, livré une collection monochrome, "Vibes of Karma - en Bleu", inspirée de Tanger et portée par un message universel, tandis que Sabina Volskaya, venue du Kazakhstan, a ému avec des créations intergénérationnelles, conçues pour adultes et enfants, mêlant style et tendresse familiale.

La créatrice tunisienne Koufia a offert un regard poétique sur le vêtement traditionnel, Aya Jewels, duo de sœurs marocaines, a raconté le patrimoine à travers des bijoux à la fois intemporels et profondément modernes, tandis que Veronica

Pozzi, fondatrice de Veve Design, a proposé des créations faites main à Marrakech, mêlant design italien et artisanat marocain.

Les écoles de mode ont également occupé une place de choix sur la scène tangerinoise. L'Academia di Moda de Nazareth a fait forte impression avec des pièces mêlant rigueur académique et expression culturelle, tandis que l'Académie de mode de Casablanca a révélé une nouvelle vague de designers marocains aux propositions créatives et inclusives.

Au fil de la soirée, le Palais Moulay Hafid s'est transformé en une scène vivante de la création contemporaine, où le luxe, le patrimoine et l'expérimentation ont tissé des liens nouveaux.

Un véritable laboratoire de mode et de créativité, où la vision de Vivienne Westwood a servi de tremplin à une constellation de talents en quête de reconnaissance et de liberté créative, envoyant ainsi un message fort : la mode d'aujourd'hui se construit dans l'échange, le métissage et le soutien des nouvelles voix qui font bouger les lignes.

Par Soukaïna Benmahmoud (MAP)

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

PRÉLUDE AMOUREUX	CUBE PANSE- BÊTE	ÉCOLE LIBRE	PEU	GRECQUE	MOT INVENTÉ	FEMME AIMÉE	COGNE FORTE- MENT
S'EST FAIT DOUBLER				CONSEI- LLÈRE	LITHIUM		
		QUARTIER D'ASSOUAN		ARTICLE GRAFFITI		CARDIN- AUX SODIUM	
SACRÉ GARE							QUEUE- DE-RAT
CUBE		ARTICLE ESPAGNOL	POSSESSIF		ESPACE DE TEMPS		
			PARTIE D'UNE TIGE		SYMBOLE DE L'OR	NOTE CHOISIE	
ADMINI- STRE	PRONOM PICAR- DAN		INGUR- GITÉE	VIEILLE			DRÔIT DE L'HOMME
LETTRES DE MEKNÈS		CANNE					
		BOUT À BOUT ESCLAVE		DES CLOUS	ÊTRE EN NAGE		
LIQUIDA SITUÉE				AVIRON			DENSE
SACRÉ			GRECQUE ARTICLE ESPAGNOL		UN PEU D'ARGENT	CUBE DÉMONS- TRATIF	
VENTILE ANNONCE UNE SUITE				FIN DE VERBE		VIGNOBLE	
		QUI USE D'ARMES À FEU					

### Solution mots flechés d'hier

	E	B	D	M	F	
P	R	O	U	D	E	M
M	S	T	U	O	A	R
I	T	E	R	A	T	I
T	R	A	L	A	R	M
B	E	A	N	T	N	E
C	O	I	N	R	E	C
A	V	I	S	E	S	T
L	A	S	E	R	E	P
S	M	A	L	A	M	R
P	E	R	E	M	I	S
O	R	T	V	A	R	A
D	E	N	T	O	R	S

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benabba

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouzby  
Mourad Tabet  
Walid Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Mettah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaf

**Service technique**  
Khadija Sbi (Responsable)  
Myriam Rebane  
Khadija Halati  
Mariana Farki  
Elbaoudou Elmaridi

**Révision**  
Abdelouamein Warrach

**Secrétariat**  
Aasma Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Abenadou El Katob (Labyourne)  
Abdelouel Khalid (Essouatin)

**Collaborateurs**  
Checoub Salouan  
Khalil Benrouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba  
Mourad El Youssef  
Louaba Baghdadli  
Latifa Mourab  
Riça Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

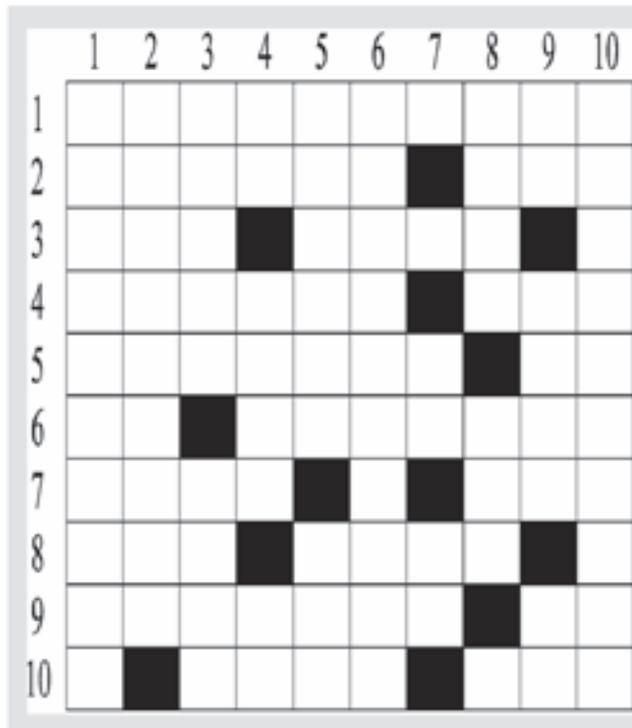
**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse: 130/04

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

**Journal Libération**  
Libération Maroc

**www.ojb.ma**  
2017

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Champ de courses
- 2- Sans queue - Se crie à l'emmerai
- 3- VII - Lança
- 4- Privé d'épines - Retint
- 5- Ils font feu - Préposition anglaise
- 6- Astate - D'une déesse d'Égypte
- 7- Possessif - Sut en désordre
- 8- Porte charge - Juge de chez nous
- 9- Un des Grands - Défini
- 10- Ils siègent - Avant les autres

## VERTICALEMENT

- 1- Logis
- 2- La fin par la fin
- 3- Mettre - Greffe
- 4- Être capable - Filtre vivant - Aluminium
- 5- Appel à la prière - Pensé
- 6- Fantais
- 7- Possessif - Note
- 8- Hôpital populaire - Relatif
- 9- Poussé - Ensemble - Font le fin
- 10- Grosses voitures

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

			3		1			
	4	3		2	7		5	
5	2		1		8		6	
	7	8	6	4				
		1	9		2	3		
				1	3	5	4	
6	5			9		8	3	
2	9		6		4	7		
	4			1				

## Difficile

			5		7	2		
	3		9					
	2	8		1	5			
6			1		3	4		
			4					
	1	2		8			6	
		1	8		4	6		
				9		8		
8	4		3					

## Moyen

			1			9		2
6		2	3					
			4	2		8	6	
							1	4
4	8						9	6
9	2							
	9	7		8	4			
					3	6		7
5	4			2				

## Expert

			9	8	7	2		6
					3	4		1
								8
3	4					8		
			3		1			
		7					9	5
	5							
8		9	1					
2	1	6	7	9				

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

8	9	6	3	5	7	1	2	4
1	4	3	8	2	6	7	9	5
5	2	7	1	9	4	8	3	6
3	7	8	6	4	5	9	1	2
4	5	1	9	8	2	3	6	7
9	6	2	7	1	3	5	4	8
6	1	5	4	7	9	2	8	3
2	3	9	5	6	8	4	7	1
7	8	4	2	3	1	6	5	9

## Difficile

1	6	4	8	5	3	9	7	2
5	3	7	9	2	4	6	1	8
9	2	8	6	1	7	5	3	4
6	8	5	1	7	2	3	4	9
3	7	9	5	4	6	8	2	1
4	1	2	3	9	8	7	5	6
7	9	1	2	8	5	4	6	3
2	5	3	4	6	9	1	8	7
8	4	6	7	3	1	2	9	5

## Moyen

8	4	3	1	7	6	9	5	2
6	5	2	3	9	8	4	7	1
1	7	9	4	2	5	8	6	3
7	3	5	8	6	9	2	1	4
4	8	1	2	3	7	5	9	6
9	2	6	5	4	1	7	3	8
3	9	7	6	8	4	1	2	5
2	1	8	9	5	3	6	4	7
5	6	4	7	1	2	3	8	9

## Expert

5	1	4	9	8	7	2	3	6
7	9	8	2	6	3	4	5	1
6	2	3	5	1	4	9	8	7
3	4	5	7	9	6	8	1	2
9	8	2	3	5	1	7	6	4
1	6	7	4	2	8	3	9	5
4	5	6	8	3	2	1	7	9
8	7	9	1	4	5	6	2	3
2	3	1	6	7	9	5	4	8



# Une constellation de stars marocaines au pays de l'Oncle Sam

**P**as moins de 31 joueurs marocains prendront part à la Coupe du monde des clubs, dont la première édition élargie à 32 équipes a démarré samedi pour prendre fin le 13 juillet prochain aux Etats Unis.

Si le Wydad de Casablanca (WAC), qui a assuré sa présence à ce rendez-vous planétaire après être sacré vainqueur de la Ligue des Champions d'Afrique en 2022, est représenté par un effectif qui compte 17 joueurs marocains, d'autres pépites du ballon rond national qui font les beaux jours des plus grands clubs au monde seront également de la partie. Ainsi, Mehdi Benabid et consorts auront la lourde tâche de défier les mastodontes du ballon rond européen, Manchester City de Pep Guardiola et la Juventus de Turin, une formation qui aspire à retrouver son lustre d'antan, en plus du club émirati d'Al Ain, une équipe redoutable sur la scène asiatique.

Le WAC, après avoir sauvé in extremis sa saison avec une troisième place en Botola Pro D1 qualificative à la Coupe de la Confédération africaine de football, aura à cœur de signer une prestation remarquable qui restera dans les annales de Rouge et blanc. L'autre adversaire du club casablancais, Al Ain, sera représenté par 4 joueurs marocains, en l'occurrence les frères Sofiane et Houcine Rahimi, Yahya Benkhalek et Nassim Chadli.

De son côté, Achraf Hakimi, sur un nuage après avoir remporté récemment la ligue des champions d'Europe avec le Paris Saint Germain, aspire, tout comme son



compatriote et coéquipier Naoufel El Hanach, à jouer les premiers rôles lors de ce championnat. Idem pour le milieu de terrain du Real Madrid, Brahim Diaz, qui sous la conduite de son nouvel entraîneur Xabi Alonso, tentera de gagner sa place de titulaire et signer une bonne prestation lors de ce Mondialito. Youssef Lekhdim (19 ans), latéral gauche du club merengue, sera lui aussi présent et tentera de saisir sa chance afin d'espérer disputer ce prestigieux trophée.

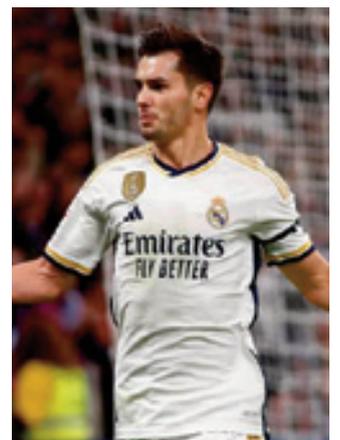
Pour leur part, le trio d'Al Ahly d'Egypte, Achraf Dari, Yahya Attiat Allah et Achraf Bencharki sera aussi au rendez-vous, quoique le club cairote évoluera dans un groupe relevé avec notamment l'Inter



Miami de Lionel Messi, les Portugais de Porto et les Brésiliens de Palmeiras. Quant au gardien de but des Lions de l'Atlas, Yassin Bounou, il tentera de ramener son club saoudien vers les sommets, tout comme Oussama El Idrissi du club mexicain de Pachuca, un habitué de cette prestigieuse compétition.

Concernant le jeune latéral droit Adam Aznou, qui a été prêté cette année au club espagnol de Real Valladolid, il défendra les couleurs du Bayern Munich avec l'objectif affiché de s'illustrer et faire ses preuves au sein du club bavarois.

Décidément, ces joueurs marocains qui disputeront le Mondial des Clubs auront en ligne de mire de signer des prestations re-



marquables avec leurs clubs et de confirmer leur bonne forme à l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025). Le WAC entame la compétition le 18 juin contre les Cityzens au Lincoln Financial Field (Philadelphie), avant d'enchaîner contre la Vieille Dame le 22 juin sur la même pelouse, puis contre les coéquipiers des frères Rahimi, le 26 juin à l'Audi Field (Washington, D.C.).

## Programme du lundi

20h00 : Chelsea (-Los Angeles FC)  
23h00 : Boca Juniors -Benfica

## Youssef Amrani : La participation du WAC au Mondial des Clubs, un signal fort des avancées majeures du sport national



**L**a participation du Wydad Casablanca au Mondial des Clubs, qui a débuté dimanche aux Etats-Unis, constitue un signal fort des "avancées majeures" que connaît le sport au Maroc, a affirmé l'ambassadeur du Maroc à Washington, Youssef Amrani.

La présence d'un club marocain dans une compétition mondiale de premier plan constitue "un signal fort qui reflète les engagements d'excellence du Royaume et les avancées majeures et

significatives que connaît le sport national", a déclaré M. Amrani, qui a rendu visite à l'équipe du WAC dans son camp d'entraînement au Maryland (Etat voisin du Washington D.C.).

Cette participation reflète une "progression manifeste" qui s'inscrit dans la droite ligne des dynamiques impulsées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur d'un développement soutenu du secteur sportif, marqué par l'élévation du niveau de performance, de la qualité de jeux et

de la visibilité des clubs marocains à l'échelle mondiale, souligne un communiqué de l'ambassade.

A cette occasion, M. Amrani a exprimé aux joueurs et au staff technique sa fierté et son honneur de voir les couleurs nationales portées aux Etats-Unis "par une équipe marocaine au parcours historique notoire et au potentiel incontestable".

Cette visite a également été l'occasion pour l'ambassadeur du Maroc d'adresser au Wydad un message de soutien et d'espoir, "faisant écho aux sentiments patriotiques largement partagés par la communauté marocaine résidant aux Etats-Unis, ainsi que de tous ceux ayant fait le déplacement depuis le Maroc ou d'ailleurs pour accompagner leur club à ce rendez-vous international".

Pour M. Amrani, le sport est un "puissant vecteur de diplomatie", qui porte bien au-delà des émotions un "message éloquent sur l'excellence marocaine, ses compétences et ses potentialités".

L'organisation prochaine de la CAN et de la Coupe du Monde, poursuit le communiqué, "témoigne de cette aura internationale grandissante dont jouit le Royaume et viendra marquer de nouveaux sommets pour l'histoire footballistique du Maroc".

Dans un entretien avec la chaîne sportive DAZN qui détient les droits télévisés de cette

compétition, M. Amrani s'est dit confiant que "l'équipe marocaine brillera non seulement par ses performances sportives, mais également par sa capacité à faire du football, pendant 90 minutes, une véritable plateforme d'échange, d'amitié et de coopération entre les nations présentes sur les pelouses d'un pays partenaire stratégique du Maroc : les Etats-Unis d'Amérique".

## Nul blanc entre Inter Miami et Al Ahly

L'Inter Miami et l'équipe égyptienne d'Al Ahly sont restées dos à dos (0-0) lors du match d'ouverture du Mondial des clubs, samedi sur la pelouse du Hard Rock Stadium de Miami qui a affiché finalement presque complet, contrairement aux prévisions.

Lionel Messi a été le joueur le plus dangereux côté floridien, trouvant les montants à deux reprises. Le deuxième match du groupe A entre le FC Porto et Palmeiras, devait être disputé dimanche à East Rutherford (New Jersey).

# Lahoucine Bahi : Le sport, un puissant vecteur d'unité et de développement qui transcende les frontières



**L**e directeur de l'Institut Royal de Formation des Cadres (IRFC), Lahoucine Bahi a assuré, samedi à Salé, que le sport constitue un puissant vecteur d'unité et de développement qui transcende les frontières.

Le Royaume du Maroc, avec sa riche histoire sportive, ses exploits et son engagement envers le développement du sport à tous les niveaux, s'est engagé dans une coopération Sud-Sud envers les pays africains dans tous les domaines, notamment sportifs, a-t-il affirmé lors d'une rencontre organisée sur le thème «Le Sport, un levier stratégique de développement de la coopération intra-africaine». Depuis le début des années 2000, a souligné M. Bahi, plus de 1000 accords de coopération ont été conclus par le Maroc avec plus de 40 pays africains, relevant que le Royaume accueille plus de 25.000 étudiants de 47 pays africains dont une large majorité a bénéficié de bourses marocaines.

Le Maroc assure, en outre, la formation de plus de 5000 cadres du secteur public, originaires de 30 pays africains, a-t-il précisé. Donnant corps aux Orientations de SM le Roi Mohammed VI, a poursuivi M. Bahi, l'Institut Royal de formation des Cadres s'est inscrit pleinement dans cette dynamique intra-africaine dans le domaine de la formation académique et de la recherche scientifique en sport.

Il a rappelé, dans ce sens, la signature de

conventions de partenariat entre l'IRFC et les Républiques du Gabon et de Sao Tomé-et-Principe, ajoutant que depuis 2024, des étudiants africains ont été inscrits à l'institut pour poursuivre leurs études en licence en entraînement sportif.

Intervenant à cette occasion, Abdelmalek El Hebil, directeur de développement de world

Athletics, a assuré que le sport africain constitue un vivier de talents sous exploité, notant que la formation est la clé de la performance durable.

Selon l'expert international marocain, l'Afrique doit faire face à un problème de structuration et d'accompagnement du sport, relevant que les leviers de développement du sport s'articulent autour de plusieurs piliers, en particulier la culture du sport, la compétition, le management, les entraîneurs, les équipements et installations, les services aux sportifs et le support médical et scientifique.

Il a insisté, également, sur l'importance du sport scolaire qui constitue la clé de développement du sport et qui se veut une première étape vers une pratique structurée en club.

Ce colloque a été marqué par la participation également de l'alpiniste marocaine Bouchra Baïbanou et du champion olympique et du monde Hicham El Guerrouj, qui ont partagé avec l'audience leurs expériences sportives vers les sommets et les gloires.

Ce conclave a traité de plusieurs thématiques à l'image de "L'intelligence artificielle au service du sport en Afrique : innovation et performance" et "la formation comme vecteur de performance : enjeux et stratégies pour le développement des talents africains".

## Appel à l'institutionnalisation d'un forum africain annuel de la formation sportive

Des panélistes ont appelé, samedi à Salé, à l'institutionnalisation d'un forum africain annuel de la formation sportive, qui sera piloté par l'Institut Royal de Formation des Cadres (IRFC) afin de stimuler la réflexion collective, l'innovation pédagogique et la convergence des politiques de formation.

Ils ont plaidé pour l'élaboration d'accords-cadres avec les ministères des sports et instituts africains partenaires, afin de co-construire des programmes de certification, de stage, ou de spécialisation à dimension continentale, à l'issue de la rencontre annuelle initiée par l'IRFC sous le thème «Le sport, un levier stratégique de développement de la coopération intra-africaine».

Ils ont également préconisé de lancer un «Club IRFC Afrique», réseau d'anciens et d'experts mobilisables pour le mentorat, la veille stratégique et la coopération technique.

Afin de faire de la formation un véritable levier de performance et de rayonnement africain, il a été recommandé de renforcer les équipes pédagogiques par le recrutement d'experts africains dans les domaines du sport de haut niveau, des sciences du sport, du sport santé et de la gouvernance sportive, outre l'encouragement de la mobilité académique sud-sud et la création d'une cellule coopération africaine au sein de l'IRFC, chargée de coordonner les projets conjoints, les mobilités et les actions bilatérales avec les institutions sportives africaines. En outre, ils ont appelé à la création d'un laboratoire panafricain de recherche appliquée en sport, en réseau avec d'autres institutions africaines, pour faire émerger une expertise scientifique continentale.

## Le Championnat du Maroc de cyclisme sur route à Ifrane

**L**e Championnat du Maroc de cyclisme sur route sera organisé du 27 au 29 juin à Ifrane sous l'égide de l'Union Cycliste Internationale, cette édition verra la participation des meilleurs cyclistes représentant les clubs nationaux de toutes les régions du Maroc, indique un communiqué des organisateurs.

Initiée pour la troisième année consécutive à Ifrane sous l'égide de l'Union Cycliste Internationale, cette édition verra la participation des meilleurs cyclistes représentant les clubs nationaux de toutes les régions du Maroc, indique un communiqué des organisateurs.

Inscrit dans le calendrier sportif annuel, cet événement s'inscrit dans la stratégie de la Fédération Royale marocaine de cyclisme visant à promouvoir la pratique du cyclisme et à renforcer les performances nationales à tous les niveaux, des jeunes catégories à l'élite.

Le programme s'ouvrira le vendredi 27 juin par les épreuves du contre-la-montre individuel. Les cyclistes des catégories Elites, Espoirs et Ju-

niors - Hommes et Femmes- s'affronteront sur des distances adaptées : 34 km pour les Hommes Elites et U23, 29,2 km pour les Femmes Elites et U23 et les Juniors Hommes, et 20 km pour les Juniors Femmes, précise-t-on de même source.

La matinée du samedi 28 juin sera réservée à la course en ligne pour les catégories Femmes Elites, U23 et Femmes Juniors et Garçons Cadets. Un grand circuit de 57 km reliera Ifrane à Dayet Aoua et Dayet Hachlaf. L'après-midi sera consacré aux Cadettes, Minimes Garçons et Minimes Filles sur un circuit fermé autour de Dayet Aoua, dans un décor naturel aussi spectaculaire que motivant.

Le clou du spectacle aura lieu le dimanche 29 juin avec les courses sur route des catégories majeures masculines.

Sur le même circuit de 57 km entre Ifrane, Dayet Aoua et Dayet Hachlaf, les Hommes Ju-

niors effectueront deux boucles (soit 114 km), tandis que les Hommes Elites et U23 devront parcourir une distance de 171 km dans une ultime bataille pour le maillot de champion.

Au-delà de la dimension purement sportive, ce championnat constitue également une opportunité de mettre en valeur le rôle croissant du sport dans le développement local et touristique.

Cette édition 2025 s'inscrit aussi dans le cadre de la "Vision 2030" de la Fédération Royale marocaine de cyclisme, une stratégie ambitieuse pour former une nouvelle génération de champions capables de hisser haut les couleurs du Maroc à l'échelle continentale et mondiale.

Pour les organisateurs, la compétition promet une forte participation et un niveau technique relevé, porté par la présence attendue de figures majeures du cyclisme national et de jeunes talents désireux de se faire un nom.

## Coupe du Trône

L'Union Touarga (UTS) s'est qualifiée samedi pour les demi-finales de la Coupe du Trône de football 2023-2024, en s'imposant face au Stade Marocain par 1 but à 0, en quart de finale disputé au stade 18 Novembre à Khémisset.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Papa Gadio à la 78<sup>e</sup> minute.

En demi-finale, l'UTS croisera le fer avec l'Olympic Safi, tombeur plus tôt au stade El Massira de l'USM Oujda (2-1).

Les buts des locaux ont été inscrits par Brahim El Bahroui (36<sup>e</sup>) et Abdoulaye Diarra (80<sup>e</sup>, s.p), tandis que Hamza Qarqar a réduit l'écart pour l'USM Oujda (53<sup>e</sup>).

Les quarts de finales devaient se poursuivre dimanche avec les rencontres Moghreb Tétouan- Olympique Khouribga et AS FAR-Renaissance Berkane

## Coupe d'excellence

La compétition de la Coupe d'excellence se poursuivra mercredi prochain pour le compte du tour des demi-finales.

Au programme, l'Olympique Dcheira affrontera la Raja Casablanca à 19h00 au stade El Massira à Safi, alors qu'à partir de 21 heures au stade 18 novembre à Khémisset, l'Union Touarga donnera la réplique à Widad Fès.

## CAN féminine

Quatre arbitres marocaines ont été choisies par la Confédération africaine de football (CAF), pour officier lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine qui se déroulera au Maroc du 5 au 26 juillet prochain. Bouchra Karboubi, qui a officié lors de la CAN-2023 masculine en Côte d'Ivoire ainsi qu'aux Jeux Olympiques 2024 de Paris, fait partie des arbitres centraux désignés, aux côtés de sa compatriote Sabah Sadir, indique la CAF dans un communiqué.

De son côté, Fathia Jermoumi et Ishsane Nouajli officieront en tant qu'arbitres assistantes, ajoute la même source. Au total, se sont quarante-six arbitres, arbitres assistants et arbitres assistants vidéo (VAR) qui seront mobilisés pour cette prestigieuse phase finale continentale, réunissant les meilleures officielles féminines d'Afrique choisies pour le tournoi.

Selon la CAF, il s'agit d'un nombre record d'officiels, dépassant le précédent record de 40 lors de la phase finale de l'édition 2022. On comptera 18 arbitres centrales, 18 arbitres assistants et 10 opérateurs VAR, conclut le communiqué.

## En Suède, l'année de césure après le bac est entrée dans les mœurs

Deux tiers des jeunes Suédois prennent une année après le bac pour travailler, voyager ou se reposer avant de décider de leur orientation, une opportunité entrée dans les mœurs et dont veut s'inspirer la France.

Dans les rues de Stockholm en ce début juin, des dizaines de camions festifs parcourent la ville pour fêter la cérémonie de "studenten", qui marque la fin des années lycée. A bord, les élèves de terminale chantent, sifflent et s'aspergent de bière.

"J'ai hâte de prendre une pause d'un an avant de reprendre les études", se réjouit Viktor Wistrand, 18 ans. "Je n'en peux plus, je ne dirais pas que j'en ai marre de l'école, mais j'ai tout donné ces derniers mois".

Comme lui, près de deux tiers (62%) des jeunes Suédois choisissent d'attendre un an ou plus avant de commencer des études supérieures, selon une enquête publiée en 2022 par l'autorité publique en charge du système suédois d'aide aux études (CSN).

Seuls 38% des jeunes ont donc commencé des études immédiatement après le bac.

Cette situation tranche avec celle de la France où quelque 9.000 bacheliers seulement ont choisi "année de césure" sur la plateforme d'orientation post-bac parmi les 650.000 lycéens candidats en 2025.

La ministre française de l'Éducation, Elisabeth Borne, a dit le 3 juin vouloir "encourager l'année de césure post-bac, qui est répandue

chez nos voisins, et qui peut être l'occasion de s'engager dans un service civique, de mener un engagement associatif, de voyager".

La Suédoise Ellen Stålnacke Nero, 28 ans, a attendu trois ans avant d'entamer ses études pour être productrice de musique, un choix qu'elle ne regrette pas.

"Quand j'ai enfin commencé à étudier, j'étais très motivée, ce qui n'aurait pas été le cas si j'avais commencé directement", se rappelle-t-elle.

Après le bac, elle est partie à Berlin, où elle a partagé son temps entre travail, réflexion sur son avenir et rencontres.

"C'était un sentiment de liberté de déménager. Je pense que c'est important pour gagner son indépendance de ne pas avoir de plan clair sur ce que l'on doit faire à cet âge", explique-t-elle.

Beaucoup de jeunes Suédois rencontrés par l'AFP ne savent pas encore quel métier ils aimeraient exercer. "Je n'ai aucune idée. C'est justement ça l'intérêt d'une année de césure, de pouvoir réfléchir sur ce qu'on veut faire", témoigne Viktor Wistrand.

Ses parents ne lui ont pas mis de pression pour qu'il aille à l'université juste après le bac, souligne-t-il.

Seuls 5% de Suédois ont commencé à étudier directement après le bac parce que leur famille le souhaitait, selon une étude publiée en 2024 par l'Agence suédoise pour la jeunesse et la société civile (MUCF).

Pour les futurs étudiants, cette coupure d'un



an n'entrave pas leur orientation.

"Une année de césure n'a aucun impact négatif sur l'insertion professionnelle, si on poursuit ensuite des études supérieures", explique Linus Liljeberg, analyste à l'Institut d'évaluation des politiques du marché du travail et de l'éducation à Uppsala.

"En revanche, si on préfère entrer directement sur le marché du travail plutôt que faire des études, avoir passé des mois sans emploi peut être un frein", nuance-t-il.

Pour les étudiants en césure, il est courant de travailler partiellement pendant cette année de pause, afin de financer un voyage ou un séjour à l'étranger.

Mais parmi les jeunes qui ne travaillent ni n'étudient après le bac, certains se retrouvent avec de faibles perspectives d'avenir, selon l'expert.

"Certains choisissent de se trouver dans cette situation pendant un certain temps, parce qu'ils en ont la possibilité grâce à des parents qui peuvent les soutenir financièrement, tandis que d'autres sont découragés, ont cessé de chercher un emploi ou souffrent de problèmes psychologiques ou sociaux", explique Linus Liljeberg.

En 2023, 7,7% des jeunes de 16 à 29 ans en Suède ne travaillaient ni n'étudiaient, selon MUCF.

### Recettes

## Tajine de crevettes



#### Ingrédients :

250 g de crevettes décortiquées  
1 boîte de pulpe de tomates (ou 2 tomates râpées)  
1 oignon  
1 gousse d'ail  
1/2 cc de sel  
1/2 cc de cumin  
1/2 cc de paprika  
1 cs de persil haché  
1 cs de coriandre hachée  
1 filet d'huile d'olive

#### Préparation :

Épluchez l'oignon et la gousse d'ail puis coupez-les en petits morceaux.

Dans un tajine, versez un filet d'huile d'olive.

Ajoutez par dessus l'oignon et l'ail et faites-les revenir jusqu'à ce qu'ils deviennent fondants.

Versez ensuite la pulpe tomate par dessus et mélangez.

Ajoutez-y ensuite les épices : le sel, le cumin et le paprika.

Mélangez puis disposez les crevettes par dessus.

Si vos crevettes sont crues, ce tajine serait bien meilleure (ici j'ai beaucoup de mal à en trouver).

Couvrez et laissez mijoter 5 minutes si vos crevettes sont déjà cuites comme ici ou 10-15 minutes si elles sont crues.

Ajoutez ensuite le persil et la coriandre hachés sur le dessus et servez aussitôt votre tajine de crevettes.

Bon appétit !

## Des scientifiques français révèlent la plus ancienne production d'oxygène sur Terre

Des bactéries auraient commencé à émettre de l'oxygène grâce à la photosynthèse, il y a, au moins, 2,87 milliards d'années, dévoile une étude de chercheurs de l'Institut européen universitaire de la mer (IUEM), basé à Plouzané (nord-ouest de la France).

"Cette avancée majeure a été rendue possible grâce à une nouvelle méthode de datation isotopique (La-Ce)", indique un communiqué du Centre français de la recherche scientifique (CNRS).

La photosynthèse oxygénique est le métabolisme le plus important de la Terre, explique le centre de recherche, ajoutant qu'elle produit presque toute la biomasse de notre planète.

C'est aussi un métabolisme très ancien, puisque la photosynthèse oxygénique est apparue chez les bactéries des milliards d'années avant l'apparition des plantes et des animaux sur Terre, précise la même source.

"Il y a environ 2,5 à 2,3 milliards d'années, la Terre a connu un événement historique de son évolution, la Grande Oxygénation (Great Oxidation Event), au cours duquel l'oxygène (O) a commencé à s'accumuler massivement dans l'atmosphère terrestre et dans les océans", note le CNRS. Cependant, il était

jusqu'à présent difficile de déterminer quand exactement la photosynthèse oxygénique a évolué et quand elle a commencé à produire de l'oxygène, permettant son accumulation dans les océans et l'atmosphère.

Cette étude, qui a utilisé une technique émergente de datation isotopique basée sur les terres rares lanthane et cérium (La-Ce), développée à l'IUEM (CNRS / Université de Bretagne Occidentale / Ifremer / Université Bretagne Sud) en partenariat avec le Laboratoire de Magmas et Volcans (LMV), "permet de dater directement et avec une très grande précision les traces d'oxygène ancien dans les roches, et non plus seulement les roches elles-mêmes".

Les scientifiques ont analysé des sédiments très anciens du nord de l'Ontario (Canada), provenant de trois formations géologiques âgées de 2,87 à 2,78 milliards d'années. Dans ces roches carbonatées bien conservées, ils ont trouvé des anomalies négatives en cérium, "un signal chimique clair de la présence d'oxygène libre dans l'eau de mer à l'époque", souligne la même source.

Grâce à leur méthode, ils ont pu prouver que ces signaux "ne sont pas modernes, mais contemporains de la formation des roches", conclut le CNRS.